REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIIe ANNÉE. — TOME XII. — No 1. — NOVEMBRE 1876.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4

PARIS : rue François Ier, 8;

— LETHIELLEUX, librairie, rue Cassette, 4.

1876.

AVIS IMPORTANT.

Les Abonnés qui n'ont pas encore payé l'abonnement pour l'année courante (mai 76 — mai 77), sont priés de vouloir bien adresser le prix de leur souscription en un mandat sur la poste.

A partir du 1er novembre, l'Administration fera présenter un reçu à domicile, pour ceux qui préfèrent ce mode de recouvrement.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

FRANCE.	15 fr.
EUROPE.	16
PAYS D'OUTRE-MER.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. TROTMAN, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. GERMER-DURAND, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

BOURGES, TYP. E. PIGELET, RUE JOYEUSE, 15.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

« Delenda Carthago.

NOUVELLE SÉRIE.

TOME DOUZIÈME.

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE, rue de la Servie, 4.

PARIS, rue François 1er, 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4;

1876.

DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.

(EXTRAIT DU CONCILE DU PUY)

La *Revue de l'Enseignement Chrétien* doit enregistrer un important document qui nous servira tout à la fois et d'encouragement et de guide ; c'est le *Titre troisième des Actes du Concile de la province de Bourges,* tenu au Puy en 1873. Ce titre traite des Études ecclésiastiques. Nos lecteurs y verront la constatation d'un mal que nous avons souvent signalé ici, et auquel il est urgent de porter remède, c'est l'influence désastreuse que le contact de l'Université exerce sur les Maisons chrétiennes, influence qui, s'étendant aux Petits-Séminaires eux-mêmes, nuit par voie de conséquence aux Études ecclésiastiques des Grands-Séminaires.

Le cri d'alarme des Évêques de la province de Bourges doit être entendu de tous ceux qui ont à cœur les intérêts de la science catholique menacée par les envahissements d'un enseignement pervers et impuissant. Nous devons tous travailler à y pourvoir, soit par notre action, soit au moins par nos prières les plus ferventes.

Les graves paroles des Évêques n'ont pas besoin de commentaire. Contentons-nous d'appeler l'attention sur les résolutions prises au sujet de la philosophie. Obéissant à l'invitation du Saint-Siége, ils ont décidé que le cours serait de deux ans. De plus, les Décrets approuvés à Rome ordonnent qu'on suive la méthode scolastique.

DE STUDIIS ECCLESIASTICIS.

Concilium Claromontense multa jam utilia et opportuna præcepta de studiis Ecclesiasticis edidit. Quædam autem ex his, ut potè magis necessaria, nec satis forsàn ad praxim hùc usquè deducta, denuò et fortiter inculcanda esse censet præsens hæc Synodus.

CAPUT PRIMUM.

De profectu studiorum in minoribus seminariis.

Experientiâ constat plures seminariorum alumnos, post sex aut octo annos in humanioribus litteris discendis insumptos, à sermonis latini incorruptâ integritate longiùs quàm par est abesse.

Admonemus ideò minorum Seminariorum professores ut in hunc scopum, qui tantoperè refert, tùm ad litterarum, tùm præsertim ad scientiæ ecclesiasticæ profectum, præcipuè intendant, sciantque se a mente matris Ecclesiæ deflectere, si de linguâ latinâ parùm curent, nec eam in summo honore habeant, nec illius demùm, labore assiduo, peritissimi fiant, mediaque efficaciùs eam juvenes docendi adhibeant.

Turpe enim et periculosum esset clericos eum non excolere sermonem, in quo scripta sunt præcipua venerandæ traditionis monumenta, opera theologorum ipsaque sacra liturgia.

Quò magis hæretici et adversarii omnes contrà usum linguæ latinæ insurgunt, eò magis nos firmiter eidem adhærere oportet. Caveant ergò scholarum nostrarum et præsertim seminariorum moderatores ne scholas sæculares hodiernas paulatim imitentur, in quibus litterarum latinarum cultus in dies decrescit brevìque penitùs extin, guetur. Contrà talem studiorum rationem, ne unquàm prævaleat-perseveranter obnitendum est; linguam enim latinam, etsi toto terrarum orbe perire contingeret, servari semper apud Ecclesiam, fidei catholicæ et totius sacri depositi custodia juberet.

DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.

Le Concile de Clermont a proclamé déjà beaucoup de préceptes utiles et opportuns au sujet des études ecclésiastiques. Mais le présent Synode pense que plusieurs d'entre eux, étant plus nécessaires, et peut-être pas assez mis en pratique jusqu'à présent ont besoin d'être de nouveau inculqués avec force.

CHAPITRE PREMIER.

De l'avancement des études dans les Petits-Séminaires.

L'expérience prouve que plusieurs élèves des séminaires, après six ou huit années employées à l'étude des humanités sont loin de posséder la langue latine avec toute la pureté et la correction désirables.

Nous avertissons donc les professeurs des Petits-Séminaires de s'attacher principalement à ce but si important pour le progrès des lettres et surtout de la science ecclésiastique. Ils doivent savoir qu'ils s'écartent de l'esprit de l'Église s'ils ont peu de souci de la langue latine, s'ils ne la tiennent en grand honneur, et si enfin, par un travail assidu, ils n'y deviennent très-habiles, et ne prennent les moyens d'en instruire bien les jeunes gens.

Il serait en effet honteux et dangereux pour les clercs de ne pas cultiver soigneusement la langue dans laquelle sont écrits les principaux monuments de la vénérable tradition, les œuvres des théologiens, et la liturgie sacrée elle-même.

Plus les hérétiques et tous nos adversaires s'insurgent contre l'usage de la langue latine, plus nous devons nous attacher à elle avec énergie. Que les directeurs de nos écoles et surtout de nos séminaires se gardent donc bien de s'engager sur les traces des écoles séculières, où la culture des lettres latines baisse chaque jour, et disparaîtra bientôt complétement. Il faut opposer à un tel système d'études une résistance persévérante; car quand même la langue latine venait à périr dans le reste du monde, l'Église devrait toujours la conserver dans son sein, par souci de la foi catholique et de tout le dépôt sacré confié à sa garde.

Quò verò studiorum omnium ratio melior, et profectus major obtineatur, directione unicâ, eâque quàm peritissimâ et vigilantissimâ opus est.

Sit igitur in singulis seminariis vir scientiâ litterarum, experientiâ doctrinæ, et auctoritate pollens, præfectus studiorum nuncupatus, qui libros, de consensu superioris, et annuente RR. Episcopo, accuratè deligat, partes eorum explicandas determinet, omnia programmata conficiat, aut sedulò inspiciat, ac de eorum applicatione inquirat; qui methodum à singulis adhibitam expendat, scholas visitet, alumnos sæpiùs interroget, ipsos quoque magistros, juniores præsertim, quibus non scientia quidem, sed experientia deest, consiliis opportunis adjuvet et dirigat.

Valdè optamus, sicuti jam suprà dictum est, ut presbyteri, qui munus docendi susceperunt, diutiùs in eo permaneant, scientiamque, experientiam et auctoritatem, quæ tanti sunt ponderis tantæque utilitatis, acquirant; nec facilè ad alia munera exercenda distrahantur, sed in suo loco potiùs, qui benè ministraverint, honore debito et præmio convenienti donentur, ut alacriter quisque in suâ vocatione perseveret. Cæterùm episcopi, sivè per se ipsos, sivè per delegatos, ut omnia secundum ordinem fiant et litterarum scientiarumque cultus invalescat, meliori quo poterunt modo, providebunt.

DECRETUM.

Ut lingua latina perfectiùs ediscatur in minori seminario, omnibus scholis, etiam inferioribus, magistri præficiantur idonei. De methodo à singulis adhibitâ, et de alumnorum progressibus, frequenter et sedulò inquirat præfectus studiorum.

CAPUT SECUNDUM.

De profectu studiorum in majoribus seminariis.

Licet majora nostra seminaria fructus uberrimos in Ecclesiâ quotidiè ferant, et Deo omnipotenti gratias semper agere oporteat, qui

Mais pour que l'ensemble des études soit plus fort et les progrès obtenus plus grands, il faut une direction unique, aussi entendue et anssi vigilante que possible.

Il y aura donc dans chaque Séminaire un préfet des études, qui possède la connaissance des lettres, l'expérience de l'enseignement et l'autorité : il choisira soigneusement les livres, d'accord avec le Supérieur, et avec l'agrément de l'Évêque ; il déterminera les passages qu'on doit expliquer, composera les programmes ou les reverra attentivement et s'informera de leur application ; il appréciera les méthodes suivies par chaque professeur, visitera les classes, interrogera souvent les élèves ; enfin il saura à propos aider et diriger par ses conseils les maîtres eux-mêmes, surtout les plus jeunes à qui manque non pas la science, mais l'expérience.

Nous désirons vivement que les prêtres voués à l'enseignement demeurent longtemps dans cette fonction, et y acquièrent la science, l'expérience et l'autorité qui sont d'un si grand prix et d'une si grande utilité; qu'ils n'en soient point détournés facilement pour exercer d'autres emplois, mais que plutôt, pour reconnaître les services rendus, ils reçoivent, dans leur charge même l'honneur et la récompense convenable, afin qu'ils persévèrent, de gaîté de cœur, dans leur vocation. D'ailleurs, les Évêques, soit par eux-mêmes, soit par leurs délégués, pourvoiront, par les meilleurs moyens qu'il se pourra, à ce que tout se passe dans l'ordre et à ce que l'étude des lettres et des sciences se fortifie.

DÉCRET.

Pour que la langue latine soit mieux apprise dans le Petit-Séminaire, des maîtres capables seront préposés à toutes les classes, même aux classes inférieures. Le préfet des études s'informera souvent et avec soin de la méthode suivie par chaque professeur, et des progrès des élèves.

CHAPITRE SECOND.

De l'avancement des études dans les Grands-Séminaires.

Quoique nos Grands-Séminaires produisent chaque jour à l'Église des fruits très-abondants, et que nous devions sans cesse rendre grâces

tam salutiferam Ecclesiæ suæ institutionem inspiravit, aliquid tamen in eis, ratione studiorum, desiderandum esse videtur.

Clerici enim juniores non desunt qui, post quatuor aut quinqu annos, diuturnum sanè tempus scientiis Ecclesiasticis impensum scientiâ mediocri et necessariâ vix instructi, amore autem scientiæ nequaquàm sunt imbuti, quùm sacro addicuntur ministerio.

Cujus studiorum nostrorum imperfecti exitûs causas quærere et se fieri potest, malo remedium afferre, penès muneris nostri esse judicamus.

Prima et præcipua causa est juvenes plerosque ad studia ecclesiastica nimis imparatos accedere. Mens enim eorum, per plures annos, objectis innumeris non intenta, sed distracta, non formata, sed onerata, nequaquam hoc animi vigore et ingenii acumine judiciique firmitate pollet, quæ sunt in scientiis nostris admodùm necessaria. Præterèa cùm linguæ latinæ, quâ sæpiùs usurpare debent magistri in majori seminario, nondùm sufficienter usum comparaverint, statìm in tædium et animi dejectionem incidunt, quæ scientiæ profectibus, ipsimet pietati, imò vocationi plurimùm nocent.

Cui malo ut efficaciter præcaveatur, seminaria minora, quantùm adjuncta rerum patientur, sint in posterum scholæ speciales, quæ sacerdotii candidatos præcipuè recipiant; eorumque moderatores et professores, à nocivis collegiorum sæcularium methodis recedentes, linguarum gallicæ, latinæ et græcæ, non simul, ut perperàm fit hodiè, sed gradatìm principia exponant. Tunc enim grammaticæ et syntaxis regulas, quas non pauci ignorare videntur, rectiùs intelligent, meliùs, ope exercitiorum convenientium, applicare poterunt, opera veterum, sive paganorum expurgata, sivè Patrum christianorum selecta alacriter legent, et in eorum intelligentiam, admirationem, imò familiaritatem, studiis præcedentibus præparati, faciliùs inducentur. Scientiæ ecclesiasticæ studium mentibus ità formatis profectò arrideret, et brevi multùmque in eo proficerent.

Quò verò de sufficienti alumnorum præparatione constare queat, volumus ut prævio orali et scripto examine, sicut provisum est in

à Dieu tout-puissant qui a inspiré à son Église une institution si salutaire, ils laissent cependant quelque chose à désirer sous le rapport des études.

En effet on voit bien des jeunes clercs qui, après avoir consacré le temps, considérable sans doute, de quatre ou cinq années aux sciences ecclésiastiques, ont acquis, quand ils entrent dans le saint ministère, juste la science nécessaire, mais n'ont nullement au cœur l'amour de la science.

Nous croyons que c'est un devoir de notre charge de rechercher les causes de ces résultats imparfaits, et de porter remède au mal s'il est possible.

La première et la principale cause c'est que la plupart des jeunes gens commencent les études ecclésiastiques sans y être assez préparés. Leur esprit, pendant plusieurs années, moins attaché que distrait, moins formé que chargé par une grande multitude d'objets, manque de la vigueur, de la pénétration et de la fermeté de jugement qui sont nécessaires aux études théologiques. En outre, comme la langue latine dont leurs maîtres doivent le plus souvent faire usage dans le Grand-Séminaire ne leur est pas encore assez familière, ils tombent au début dans un ennui et un découragement très nuisibles aux progrès dans la science, à la piété même et à la vocation.

Pour prévenir efficacement ce mal, les Petits-Séminaires seront à l'avenir, autant que les circonstances le permettront, des écoles spéciales qui recevront surtout des aspirants au sacerdoce; les directeurs et professeurs, se séparant des méthodes désastreuses suivies dans les colléges laïques, expliqueront graduellement les principes des langues française, latine et grecque, au lieu de tout faire marcher de front, suivant l'usage malheureusement en vigueur aujourd'hui. Car ainsi les élèves comprendront mieux les règles de la grammaire et de la syntaxe que beaucoup semblent ignorer, et, grâce à des exercices convenables, ils les appliqueront plus sûrement; ils liront avec ardeur les ouvrages des anciens, soit les écrits des païens expurgés, soit des choix de Pères de l'Église, et préparés par ces études préliminaires, ils arriveront plus aisément à les comprendre, à les admirer, à se familiariser avec eux. L'étude des sciences ecclésiastiques ne saurait plus que sourire à des esprits ainsi formés, et les progrès seraient rapides.

Pour qu'on puisse s'assurer que les élèves sont suffisamment préparés, nous voulons que dans les Petits-Séminaires mêmes, avant

concilio Claromontensi, idonea candidatorum scientia, in ipsis minoribus seminariis, ante feriarum tempus, comprobetur.

Philosophia autem negligenter exculta et nimis imperfectè cognita, altera causa est, cur in scientiis sacris ecclesiastici plures non proficiant.

Quod superiùs dictum est de linguâ latinâ meritò etiam dici potest de Philosophiâ. Scholarum sæcularium exempla et methodi nocivum in ipsa seminaria influxum habuêre, nec apud nos suus et antiquus philosophiæ honor servatus est.

Est tamen philosophia omnium scientiarum naturalium princeps et magistra, et necessarium ipsius theologiæ præambulum.

Ipsa enim veritates ordinis naturalis inconcussas suppeditat, quibus suffultum sacræ Theologiæ ædificium, principiis et conclusionibus fidei constans, adstruitur. Cùm autem hæc dogmata naturalia, quibus sublatis, nec revelatio, nec societas, nec ipsa ratio stare potest, hodiè audacter impugnent impii, et effrænis conatibus evertere conentur, nullâ unquàm ætate, tam necessarium fuit validissimis ea argumentis fulcire, proprioque et nativo probationum genere demonstrare. Quam ipsa Sancta Sedes rationem afferebat, quando paucis abhinc annis, de statu Bituricensis archidiœcesos mentem aperiens, unicum annum philosophiæ studio impendi non satis esse, sed duos requiri respondebat.

Ipsa quoque philosophia, instrumentum cujus ope omnis efformatur et perficitur scientia, sola præbet. Rationem etenim, in investigandâ veritate, sanæ critices regulis, quasi luce splendidâ dirigit; in stabiliendis dogmatibus, in errorum sophismatibus evertendis, logicâ quasi quâdam disciplinâ intellectuali instruit et firmat. Quæ si quis attentè consideraverit, neminem fieri posse verè theologum, nisi philosophiæ diù et studiosè incubuerit, persuasum habebit. Quapropter, methodum scholasticam à tot tantisque doctoribus illustratam ac præsertim à divo Thomâ, apprimè commendamus, utque in majoribus seminariis teneatur ac servetur valdè exoptamus.

Tertia demùm causa cur in seminariis majoribus studia languent,

les vacances, selon la décision du Concile de Clermont, un examen oral et écrit constate d'avance la science convenable des aspirants au sacerdoce.

La philosophie négligée et trop mal sue est une autre cause du peu de progrès que plusieurs ecclésiastiques font dans les études sacrées.

Ce qui est dit plus haut au sujet de la langue latine, peut être répété à bon droit de la philosophie. Les exemples et les méthodes des écoles séculières ont exercé une funeste influence dans les Séminaires mêmes, et l'honneur que mérite et que possédait jadis la philosophie n'est pas assez gardé chez nous.

Pourtant la philosophie est la reine et la maîtresse de toutes les sciences naturelles et l'introduction nécessaire de la théologie.

Elle fournit dans l'ordre naturel une base de vérités certaines sur laquelle s'élève l'édifice sacré de la théologie formé des principes et des conclusions de la foi. Or, comme ces vérités naturelles dont la soustraction ruinerait la révélation, la société, la raison même, sont aujourd'hui audacieusement attaquées par les impies, qui font des efforts désespérés pour les renverser, jamais il n'a été plus nécessaire de les appuyer par les arguments les plus forts, et de les démontrer par le genre de preuves qui leur est propre et conforme à leur nature. C'est la raison que le Saint-Siége lui-même alléguait, quand, il y a peu d'années, faisant ses observations sur l'archidiocèse de Bourges, il répondait qu'une seule année consacrée à l'étude de la philosophie n'est pas suffisante, et qu'une seconde est nécessaire.

De plus, la philosophie seule fournit l'instrument à l'aide duquel toute science se forme et s'achève. En effet, elle dirige la raison dans la recherche de la vérité par les règles d'une saine critique qu'elle lui présente comme un brillant flambeau; s'il s'agit d'établir le dogme, de dissiper les sophismes de l'erreur, elle en fournit les moyens en fortifiant et disciplinant l'intelligence par la logique. Si l'on veut méditer ces considérations, on restera persuadé que nul ne saurait devenir un théologien s'il n'a longtemps et sérieusement étudié la philosophie. C'est pourquoi nous recommandons avant tout la méthode scolastique illustrée par tant et de si grands docteurs, principalement par saint Thomas, et nous désirons vivement qu'elle soit enseignée et suivie dans les Grands-Séminaires.

Enfin il y a une troisième cause, pensons-nous, qui fait languir

et scientiæ tepescit amor, in eo reponenda esse videtur, quod omnis stimulus æmulationis abest, et sanctio verè efficax omninò deficit.

Si enim pauci excipiantur alumni, juniores ecclesiastici plerique ab initio confidunt sese, exigui laboris ope, scientiam habituros quæ requiritur ad ordines, et hoc sibi satis esse dicitant, nec superiùs in doctrinâ ascendere curant.

Porrò penès Episcopos non est, ex arbitrio, scientiæ requisitæ augere mensuram, et protrahere fines, cùm sæpiùs operariorum penuria urgeat et ordinationes quàm primùm fieri jubeat.

Hìnc, cùm in pluribus scientiæ amor deficiat, studia cessant quandò ingravescunt officia; animum desidia infirmat, quandò insurgunt pericula; virtus debilitatur et perseverantia nutat, ut suprà dicebamus : multam enim malitiam docuit otiositas.
Hìnc diœcesanæ administrationes viros ad præcipua munera idoneos difficilimè reperiunt, dùm multi inter gregarios milites numerantur, quibus forsàn ducibus ecclesia gauderet, nisi ignaviâ culpabili et turpi indifferentiâ eximia dona Dei neglexissent.

Nunc igitur omnes accingantur ut studiorum ecclesiasticorum foveatur amor, et scientiâ eminenti, non minùs quàm morum gravitate vitæque sanctitate, clerus resplendeat.

Imprimis philosophiæ et theologiæ professores lectiones suas quàm maximâ curâ præparent; tàm lucidè et solidè doctrinam exponant, difficultates solvant, ut quæ ardua et impervia videbantur, plana omnibus et jucunda fiant; discipulorum mentibus sacrum ignem, quo ipsi ardent, inspirare conentur, de eorum progressibus semper solliciti, ad illos experientiâ suâ juvandos semper parati; compendiosam lectionum expositionem à discipulis quotidiè conscriptam exposcere et legere non omittant; sæpiùs in scholâ quæstiones enuntient, scripto et latinè ab omnibus tractandas, et de his posteà dissertationibus mentem publicè declarent; theses identidem ab uno defendendas, ab altero impugnandas proponant. Quandò interrogantur alumni, sivè in quotidianis aut hebdomadariis exercitiis, sivè in examinibus publicis, quæ habentur bis in anno pro omnibus, et antè quamlibet ordi-

les études dans les Grands-Séminaires, et refroidit l'amour de la science, c'est que rien ne stimule l'émulation et qu'il manque une sanction vraiment efficace.

Si en effet on excepte un petit nombre d'élèves, la plupart des jeunes clercs comptent dès le début qu'un peu de travail leur suffira à se procurer la science requise pour les ordres; ils disent que cela est assez pour eux, et n'ont aucun souci de s'élever plus haut dans la doctrine.

Or, il n'est pas au pouvoir de l'Évêque d'augmenter à son gré la mesure de science requise, et de prolonger les études, car souvent la pénurie d'ouvriers le presse et il doit hâter au plus vite les ordinations.

Aussi, l'amour de la science manquant à plusieurs, l'étude cesse quand les devoirs se multiplient; le désœuvrement affaiblit le courage quand les périls redoublent, la vertu dépérit et la persévérance s'ébranle, car l'oisiveté est la maîtresse de bien des maux.

De là les administrations diocésaines ne trouvent plus que difficilement des hommes capables de remplir les principales charges; et beaucoup demeurent dans le rang des simples soldats, tandis que l'Église aurait été heureuse peut-être d'en faire des capitaines, si, par une lâcheté coupable et une honteuse indifférence, ils n'avaient négligé les dons excellents de Dieu.

Maintenant donc, que tous se mettent à l'œuvre pour exciter l'amour des études ecclésiastiques, et que le clergé brille par une science éminente, non moins que par la gravité des mœurs et la sainteté de la vie.

Les professeurs de philosophie et de théologie devront avant tout préparer leurs leçons avec le plus grand soin; ils exposeront la doctrine et résoudront les difficultés avec tant de clarté et de solidité que les choses qui semblaient d'abord les plus difficiles et les plus impénétrables deviennent aisées et agréables pour tous. Ils s'efforceront d'inspirer à leurs élèves le feu sacré dont ils brûlent eux-mêmes, toujours soucieux de leurs progrès, toujours prêts à les aider de leur expérience. Ils ne manqueront pas chaque jour de demander aux élèves et de contrôler le résumé par écrit des leçons; souvent dans les classes ils poseront des questions qui devront être traitées par écrit et en latin, et ils donneront publiquement leur sentiment sur ces dissertations; de temps en temps ils proposeront des thèses qui seront soutenues par un élève et combattues par un autre. Quand les élèves

nationem pro singulis, responsiones cujusque notentur, valor earum inscribatur, ut de his posteà certior factus Episcopus, in beneficiorum collatione, cujusque meriti rationem habeat. Insuper quò feliciùs simulque ardentiùs omnium excitetur intelligentia, exoptamus ut solemniores etiam theses, sub fine cujusque anni scholaris, cum maximo apparatu propugnandæ, instituantur. Quod quidem in variis diœcesibus optimos habuisse fructus compertum est.

Nec silentio prætermittere volumus nullam esse, inter varias theologicas disciplinas, quæ cum sacræ Scripturæ scientiâ comparari valeat, sivè materiæ excellentia spectetur, sivè perpendatur utilitas, quæ ad fovendam pietatem, ad ipsum intellectum illustrandum, ad totam demùm spiritualem vitam nutriendam ex hoc studio dimanat.

Fatendum tamen est hanc adeò necessariam disciplinam, nimis ab alumnis negligi, nec à magistris, nisi cum summâ difficultate, pro merito evolvi posse. Præcipua istiusmodi neglectùs causa est, quod, cùm cætera studia sanctione aliquâ muniantur, solum hoc omni stimulo caret, quo discipulorum diligentia excitetur.

Optamus igitur, ut vel in dominicalibus collationibus partem aliquam habeat, vel præcipuè in semestribus examinibus sivè vivâ voce, sivè meliùs, scripto, ab alumnis ratio exigatur eorum quæ in scholâ Scripturæ sacræ audierunt.

DECRETUM.

1° Accuratior linguæ latinæ usus habeatur in majori seminario, nec quemquam loqui inquinatè magistri patiantur : ipsi verò solum idioma latinum in docendo adhibeant. Quò meliùs in sacris scientiis juniores ecclesiastici proficiant, nullum ex mediis æmulationis, quæ penès se habent, omittant aut negligant.

2° Alumni ecclesiastici per duos annos, juxtà methodum scholasticam, et summâ quidem animi applicatione, philosophiæ studeant.

seront interrogés, soit dans les exercices de chaque jour ou de chaque semaine, soit dans les examens publics qui auront lieu pour tous deux fois par an, et pour chacun avant ses ordinations, des notes seront prises sur la valeur des réponses qu'ils auront faites, afin que l'Évêque soit bien renseigné, et puisse plus tard tenir compte du mérite dans la collation des bénéfices. En outre, pour stimuler l'ardeur de l'intelligence et lui faire produire plus de fruits, nous désirons qu'on établisse, vers la fin de chaque année, des thèses solennelles qui seront soutenues avec un grand appareil. Cette pratique en effet a produit les meilleurs résultats en plusieurs diocèses.

Nous ne voulons point passer sous silence que parmi toutes les sciences théologiques, il n'y en a aucune qui puisse être comparée à l'Écriture sainte, soit qu'on considère l'excellence de son objet, soit qu'on examine le profit qui en ressort pour l'avancement de la piété, pour l'ornement de l'intelligence, pour l'entretien de toute la vie spirituelle.

Il faut avouer cependant que cette étude si nécessaire est trop négligée des élèves, et que les maîtres ne peuvent sans de grandes difficultés lui donner les développements qu'elle mérite. La cause principale de cette négligence, c'est que, tandis que les autres études ont au moins quelque sanction qui les maintient, celle-ci manque absolument d'un stimulant capable d'exciter l'ardeur des élèves.

Nous souhaitons donc que l'Écriture sainte ait sa place dans les conférences des dimanches, et surtout que dans les examens semestriels on demande compte aux elèves, soit de vive voix, soit mieux encore par écrit des matières traitées dans les classes d'Écriture sainte.

DÉCRET.

1° On apportera une attention plus grande à l'emploi de la langue latine dans le Grand-Séminaire, et les maîtres ne souffriront pas qu'on la parle d'une manière incorrecte; eux-mêmes dans leur enseignement ne se serviront que de cet idiôme. Pour procurer l'avancement des jeunes clercs dans les sciences sacrées, ils n'omettront et ne négligeront aucun des moyens d'émulation qui sont en leur pouvoir.

2° Les élèves ecclésiastiques étudieront pendant deux ans, avec une grande application, la philosophie suivant la méthode scolastique.

LES TEMPS NOUVEAUX.

Au milieu de nos agitations et des luttes contre l'Église, un fait capital et plein d'espérance s'accomplit.

La France conquiert mieux qu'une province, elle voit enfin s'ouvrir un enseignement catholique de la médecine.

Une fausse philosophie, à force de considérer l'âme indépendamment du corps, et de jeter ce pauvre corps de côté, comme une « guenille chère sans doute, mais toujours guenille », en était arrivé à livrer une partie essentielle de l'homme à la cuisine des chimistes.

L'âme était digne de soins divins, mais la chair qu'elle anime, pouvait être abandonnée aux mécréants, aux matérialistes, aux impies, même à tout polisson diplômé; après tout, disait-on, il ne s'agit que du corps. On peut être bon médecin, guérir beaucoup de maladies et considérer l'homme comme une autre bête; une telle doctrine n'est funeste qu'en religion.

Que de malheureux ont payé de la vie, cette cruelle opinion qui s'est faite le monde; que de misères morales elle a engendrées à la suite des misères physiques.

Les médecins des bètes ont soumis les pauvres de Dieu, dans les hôpitaux, à des règlements très-semblables à ceux qu'on applique à l'hôpital des chiens. Rien pour l'âme; rien pour relever le moral, absence de visites, pas de livres de religion, mais des livres qui peuvent surexciter l'imagination; pas de messe dans les salles, aucune œuvre salutaire. Les sœurs elles-mêmes, condamnées à n'être souvent que des ser-

vantes et non des mères. Le médecin autocrate, substitué au père absent, à la mère absente, et à toute la famille; le médecin autocrate, substitué au prêtre, substitué à la religion, substitué à toute influence, ne devant compte qu'à lui-même de tout ce qu'il fait.

Et cet homme qui a droit de vie et de mort, et de profaner ce qui est le plus saint, peut ne pas même croire à Dieu, peut être un inventeur de libertinage!

Les âges futurs auront peine à croire à ce que l'histoire finira par enregistrer.

L'Amérique nous a révélé des faits qu'on n'aurait pas osé imprimer s'ils s'étaient passés en France; récemment c'étaient des expériences cruelles prolongées sur le cerveau et amenant la mort, puis, le savant expliquant naïvement qu'il a soumis le sujet à ces tortures, par une curiosité utile aux autres.

L'Allemagne nous a révélé les expériences abominables faites à titre de traitement, pour essayer si l'on pouvait inoculer à de jeunes filles honnêtes, des maladies honteuses.

En France, il faudra aussi laisser parler l'histoire, elle dira aussi certaines expériences, dont plus d'un docteur a eu la confidence.

Le pauvre de Dieu, le soldat de son pays, livré à un homme qui ne croit pas à ce Dieu, à un homme dont la conscience n'est pas trempée aux pratiques de la foi. Quel épouvantable sacrilége! Qui dira les cruelles vengeances, les abandons, les duretés, et les oublis du mauvais instinct de l'homme sans Dieu.

Aucune règle morale n'est utile, a-t-on décidé, quand il s'agit du corps, et cependant l'autocratie médicale a été transportée devant les tribunaux. L'accusé, comme le malade pauvre, comparaît devant le médecin, qui heureusement peut être chrétien, mais, qui aussi, peut être sans foi ni loi, et au tribunal, cet hommé médaillé, acquiert subitement des droits supérieurs à ceux des juges.

Il parle lui, toujours au nom d'une science infaillible, qu'il s'agisse d'empoisonnement ou de pendaison, il sait par qui a

pu être fait un nœud coulant, il sait reconnaître après plusieurs années ce qu'a mangé un mort (1.)

Il parle, et peut magnanimement un jour, sauver le lycéen en vacances, qui assasine sa bonne pour assouvir ses passions et le renvoyer en classe avec un certificat d'aliénation temporaire, ou le condamner à l'hôpital perpétuel avec un autre certificat; mais précédemment, il a pu faire accuser un frère d'un crime épouvantable après une visite odieuse, infligée à toute une communauté, et le faire condamner aux galères perpétuelles, sans avoir à expliquer quelle science singulière peut conduire, quand il lui plaît, à la découvertes des crimes secrets. Je crois à la médecine et aux médecins, mais ici, je crois davantage au frère Léotade, édifiant pendant plusieurs années, le bagne par ses vertus, et jurant devant la mort, en présence de témoins, en face de la sainte hostie, qu'il est innocent du crime inouï que la science d'un professeur lui a infligé.

Le malade pauvre, l'accusé ne sont pas toute la société; mais néanmoins l'autocratie singulière, donnée par la société aux médecins sans Dieu, au détriment de l'âme, devait avoir son retentissement dans toute la société.

On a donc vu sortir de ces maisons de matérialisme où l'État forme les docteurs, une nuée d'apôtres qui ont couvert le pays, et qui d'après une carte publiée par M. Paul Bert, pullulent d'autant plus, que la foi est moindre dans un diocèse.

M. Paul Bert a teinté les départements où s'accroissent les docteurs en couleur de plus en plus sombre. C'est une plaisanterie que nous ne nous serions pas permise en un sujet aussi grave, mais nous constatons que le guérisseur des corps, non certes toujours, mais bien souvent, au nom des souvenirs de l'école de médecine et de l'auréole de sa connaissance des secrets de la vie, se fait le pervertisseur des âmes, et nous voyons

(1) A ce propos, un illustre professeur avait déclaré naguère, que certain produit alimentaire ne contenait pas ce qu'il annonçait. Le fabricant avait les reins solides, il parvint à faire mettre sous scellés, une partie des produits analysés, et poursuivit la contre-expertise avec une si grande ardeur, que l'infaillibilité de la science fut compromise et le professeur se tua.

Si au lieu d'un pot de confitures, il se fut agi d'un cadavre!

quelle place immense et malheureuse il tient dans nos troubles sociaux. Aujourd'hui les médecins matérialistes forment le groupe le plus considérable de l'extrême gauche, l'un d'eux ose proposer de briser les liens sacrés du mariage, un autre osait bien déclarer que l'homme et la femme devaient être accouplés selon des conformités physiques réglées par les docteurs infaillibles ; l'accouplement est une doctrine médicale parfaitement libre, puisque les doctrines médicales sont au-dessus de toute considération d'ordre supérieur.

Bien des fois ce spectacle de la société livrée au culte d'un matérialisme pratique épouvantable sous prétexte de médecine, nous a fait frémir ; comment, pensions-nous, la société chrétienne ne se respecte-t-elle pas assez pour avoir ses médecins ou pour s'en passer.

Lors du premier tressaillement des Universités catholiques, il nous sembla que le moment était venu. Les excès de l'école de Paris avaient amené une réaction salutaire, et nous pensions qu'après la théologie qui doit régler les questions complexes et délicates que l'enseignement de la médecne fait surgir à tout instant, cet enseignement de la médecine serait le premier institué dans les chaires catholiques.

Des difficultés d'un ordre spécial ont empêché la réalisation. Les obstacles inventés par la loi, le nombre de lits de malades exigés d'une part avec les impossibilités opposées d'autre part à la création des hôpitaux, ont fait reculer l'ouverture de l'enseignement libre.

Les catholiques du Nord, on le sait, se sont imposés de lourds sacrifices en faveur de cette sainte cause, ils ont trouvé les ressources suffisantes pour faire le service médical et avoir des lits dans un vaste hôpital demeuré, faute de ressources, sans emploi depuis la guerre. Les journaux relatent ces jours-ci le singulier procès soulevé par M. de Marcère aux hospices de Lille pour avoir dans la plénitude de leur droit passé ce marché et M. Waddington est venu bénir l'école rivale, opposée dans la ville même et aux frais de l'État, à la nouvelle école.

Quoi qu'il en soit de ces persécutions, l'heure a sonné néan-

moins où la France possédera enfin un enseignement de la médecine digne de l'homme.

Dans cet enseignement catholique, l'âme reprendra ses droits et en même temps elle va les reprendre sur ce pauvre corps qu'on a séparé d'elle, ce corps consacré comme elle, immortel comme elle, digne d'infinis respects comme elle, car cette chair de l'humanité a été élevée par l'incarnation en Jésus-Christ pour être glorifiée en Jésus-Christ dans l'éternité.

Les études sur le cadavre qui devaient amener chez les savants familiarisés avec le mépris des corps, les théories des crémations et des cimetières séparés des églises, ces études vont être transformées, et que de choses modifiées !

Nous saluons donc l'ouverture d'une faculté de médecine catholique comme l'aurore de temps nouveaux pour le soin des malades pauvres, pour la sanctification de tous. Les médecins catholiques qui luttent depuis si longtemps contre un courant opposé, trouvent un appui, et pourront auprès des chrétiens être moins timides. Que d'âmes sauvées !

Voici le programme publié par les savants et intelligents organisateurs de l'Université de Lille ; nous nous faisons un devoir de le reproduire en entier.

« La Faculté de Médecine inaugurera, le 15 novembre prochain, les deux premières années de son enseignement, lequel, pour être complet, comporte quatre années d'études. Son personnel et ses moyens d'instruction sont prêts. Le moment est donc venu d'informer les familles et la France que grâce à la haute initiative de NN. SS. les Evêques, puissamment secondés par le concours du clergé et de laïcs dévoués, ce grand résultat a été obtenu. Il faut aussi leur dire à quel besoin pressant répond cette création, quels sont les moyens, son but et esprit.

« L'esprit et le but sont évidents. La nouvelle institution se propose de former des médecins qui soient instruits et chrétiens à la fois. Les fondateurs et les professeurs savent trop bien que les grandes erreurs doctrinales scientifiques comtemporaines ont leur source dans un savoir insuffisant et qui se dit positif; mais qui ne tient pas assez

compte des données de l'expérience. C'est pour cela que l'éducation scientifique des jeunes gens sera développée, dans tous les sens, aussi complétement que possible, les professeurs sachant qu'il ne peut y avoir contradiction entre la science et la foi révélée.

« Dans la nouvelle Faculté l'enseignement sera donc largement expérimental. Trop longtemps, dans notre pays, il est resté presque exclusivement théorique, au détriment de sa réputation et de sa grandeur. On mettra à profit toutes les ressources dont les progrès des sciences ont démontré l'utilité. On ne perdra aussi jamais de vue que le médecin doit être un savant en même temps qu'un praticien, et la Faculté s'efforcera de réunir dans ses disciples ces deux sortes de qualités, souvent si difficiles à concilier.

« Pour atteindre ce but et élever en même temps le niveau des études, le meilleur moyen est de faire aller de front l'enseignement théorique et les travaux pratiques organisés sur un plan très-large. En effet, il est impossible de nier que la leçon orale ne suffit pas pour graver dans la mémoire des élèves les faits qui sont la base des théories vraiment scientifiques. Il est nécessaire que les élèves répètent les expériences les plus importantes dont ils ont été les témoins dans les cours des professeurs. La matière veut être touchée, en quelque sorte, pour être parfaitement connue. Les élèves s'exerceront donc aux manipulations et au maniement des divers instruments qui permettent de mettre en évidence les propriétés des corps; et l'art d'expérimenter aura cet autre avantage pour eux, qu'ils acquerront, avec des notions exactes, l'habitude de la précision et l'horreur de l'à-peu-près.

« Ainsi, la fréquentation de l'École pratique, au lieu d'être comme jusqu'à présent, accessible au petit nombre, et de constituer un privilége difficilement explicable, deviendra obligatoire pour tous les élèves, et cette institution sera comme le centre vers lequel convergera l'activité de tous.

« Des locaux spéciaux sont affectés à l'installation des laboratoires. Des salles nombreuses, bien éclairées, bien aérées, sont munies de tous les instruments nécessaires ainsi que des matières premières destinées aux manipulations. Des collections de produits divers, de chimie, d'histoire naturelle, de matière médicale, seront à portée des laboratoires et constamment à la disposition des étudiants. Cet ensemble permettra aux élèves de s'exercer aux différents travaux dont la physique, la chimie, l'anatomie, l'anatomie comparée, l'his-

tologie, la physiologie, la matière médicale et la pharmacologie, la clinique et le dianostic, seront l'objet.

« Les élèves seront sans cesse en contact avec les professeurs, les chefs des travaux, les préparateurs; ils seront guidés, dirigés. Durant les travaux pratiques auront lieu des conférences; elles permettront d'éclaircir les questions demeurées obscures dans l'esprit des élèves; des interrogations fréquentes permettront en outre de juger du travail personnel de chacun d'eux. Enfin, une bibliothèque spéciale sera mise à la disposition des étudiants; elle sera ouverte toute la journée.

« C'est ainsi que la théorie et l'expérience seront sans cesse menées de front; car s'il est très-vrai de dire qu'un bon médecin ne se forme qu'au lit du malade, il n'est pas moins nécessaire d'ajouter que la connaissance approfondie des sciences expérimentales, que l'on est convenu d'appeler *accessoires*, est la base même de l'art de guérir.

« Tout cet ensemble témoigne de la préoccupation constante d'éviter la demi-science : aussi, la Faculté de Médecine, suivant d'ailleurs en cela l'impulsion donnée par la commission d'organisation elle-même, a-t-elle décidé qu'elle se préoccuperait bien moins d'avoir beaucoup d'élèves que d'en avoir de bons. En cherchant à leur donner la plus grande somme de savoir qu'il se pourra, elle a du même coup résolu de ne pas chercher le nombre; une seule classe de praticiens sortira de ses Écoles : les docteurs en Médecine. Mais si elle décide à ne pas faire d'officiers de santé, elle s'efforcera de faciliter à ceux que les circonstances n'ont pas favorisés, les moyens d'atteindre le doctorat.

« Toutefois si son plan d'études se refuse à admettre les candidats qui n'ont que l'*officiat* pour objectif, elle n'a pas jugé que l'exclusion dût s'étendre aux pharmaciens de seconde classe. En prenant cette résolution, la Faculté s'est fondée sur le peu de différence qui existe aujourd'hui, au point de vue de la scolarité et des matières des examens, entre les gradués de première et ceux de seconde classe. Du reste les aspirants de cette dernière catégorie suivront les mêmes cours et les mêmes travaux pratiques que les autres : toute la différence se réduira à une simple question de rétribution scolaire. »

Après ces indications techniques, les membres de la commission ont abordé une question dont chacun appréciera la haute opportunité, celle de continuer aux étudiants les soins de la famille. Aucune ville n'était certes mieux préparée que

la vieille cité de Flandre à offrir un modèle d'hospitalité, afin de constituer un peuple d'étudiants tout différent de celui qui prépare à Paris les congrès internationaux.

Voici donc ce qu'écrivent à ce sujet nos amis de Lille :

« L'Université s'est préoccupée en outre de questions d'un autre ordre, absolument négligées jusqu'ici, mais qui n'en ont pas moins une importance considérable. Elle a pensé qu'en assurant à l'étudiant le secours de son assistance dès son arrivée ainsi que dans le cours de ses études, elle répondait aux légitimes préoccupations des familles, soucieuses non seulement de l'instruction de leurs enfants, mais encore de leurs intérêts moraux et matériels.

« Les questions d'installation, de pension et de logement, ont été examinées et résolues dans le but de répondre à toutes les exigences des situations particulières. La distribution du travail a été déterminée également de manière à fournir aux élèves, ce qui leur manquait malheureusement jusqu'ici, une voie toute tracée pour assurer le meilleur emploi de leur temps.

« L'Université a cru devoir s'assurer d'un certain nombre de logements, situés dans des maisons recommandées et que la diversité des prix rend accessibles, ainsi que les pensions, à toutes les bourses. En adoptant cette combinaison, l'Université a eu surtout en vue d'assurer aux élèves les soins particuliers dont toutes les familles désirent voir entourer leurs enfants.

« La réunion, dans une même maison, d'un ou de plusieurs groupes d'étudiants, appartenant à l'Institut catholique, pourra présenter de sérieux avantages, parmi lesquels nous signalerons la facilité pour les jeunes élèves de demander des conseils à leurs amis, et les bienfaits de l'assistance réciproque qui résultent de la vie en commun.

« Toute latitude est laissée néanmoins aux étudiants, sur le choix d'un logement, l'Université se réservant seulement le droit de contrôle. Dans tous les cas, l'étudiant sera tenu de donner son adresse au secrétariat de l'Institut, qui devra être également mis au courant de tout changement ultérieur de domicile.

« L'Université ne s'est pas arrêtée à ces seules mesures. Elle a pensé qu'après avoir rempli consciencieusement leur journée de travail, les élèves auraient besoin de quelques délassements ; pour arri-

ver à ce but, elle leur facilite l'entrée du Cercle catholique actuellement existant à Lille. »

Pourquoi ce respect et cette sollicitude de l'étudiant !

Sans doute parce que la société veut confier bientôt à cet homme ce pourquoi ici-bas elle a plus de respect et de sollicitude, et dès lors elle a un intérêt majeur à agir ainsi.

Ce respect et cette sollicitude sont dictés aussi par un sentiment de foi. L'étudiant en médecine mérite une vigilance plus sainte, car il est le frère cadet du séminariste qu'on enveloppe de tant de soins. Le prêtre, médecin des âmes, qui a la consolation de rendre la vie, et dont les cures ont ce succès merveilleux de voir plus habituellement la vie que le trépas éternel; doit sans doute, en raison de responsabilités plus hautes, plus conséquentes, avoir la première part des sollicitudes. Mais le docteur, médecin des corps, peut se considérer aussi comme un successeur du Christ qui se plaisait ici-bas à guérir les maladies du corps, parce qu'elles sont l'image et la suite du péché. Il est comme l'aide du Christ qui a adouci toutes les souffrances en les associant aux siennes, et qui a promis à ceux qui assisteront leurs frères dans la plus pressante angoisse, celle de la maladie, une place réservée à laquelle sont conviés les nouveaux étudiants de Lille.

Venite benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi..... infirmus eram et venistis ad me..... quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. (Math. 25.)

V.-de-P. Bailly,
Des Augustins de l'Assomption.

ESSAI SUR LES CHANSONS DE GESTE (1).

(Suite).

II. — L'esprit des chansons de Geste.

En 497 la cathédrale de Reims offrait un sublime spectacle : Clovis frémissant encore de l'ivresse des batailles, venait humblement courber le front sous la main d'un archevêque, et brûler les idoles qu'il avait adorées. Ce jour-là s'accompli une alliance solennelle entre l'esprit germanique et l'esprit chrétien, dont l'harmonie devait plus tard enfanter des merveilles, et produire ce beau fleuron de la couronne du moyen-âge, qu'on appelle la Chevalerie. Le pacte d'amitié s'était scellé dans le sang dans une heure de défaite, aux champs mémorables de Tolbiac. Sur ce théâtre digne d'un drame aussi émouvant, on avait vu au premier plan les horreurs de la guerre, le carnage et les fureurs d'une lutte acharnée, on avait entendu les cris de triomphe et le fracas des armes, c'était la barbarie germaine dans toute sa férocité ; mais dans le fond le chef s'arrête, les bras levés vers le ciel et supplie le Dieu de Clotilde de soutenir ses soldats en déroute. Cette prière est comme le premier cri du christianisme dans notre histoire.

Ce double caractère de barbarie et de foi, nous allons l'étudier dans nos épopées. Elles en sont l'expression la plus vivante et puisent en lui des beautés mâles, une originalité puissante qu'a perdue, hélas ! notre poésie classique.

Nos poèmes sont rudes et militaires, une ardeur belliqueuse sans frein, l'amour de la force physique, ces bouillonnements de sang qui aveuglent et emportent les natures indomptées, tel

(1) Voir les *Épopées françaises*, par Léon Gautier.

en est le fond ; mais elles respirent la foi dans tout son parfum, et répandent cette bonne odeur des vertus chrétiennes qu'on savoure avec une céleste jouissance. Lorsque ces éléments d'apparence si contraire se mêlent et se confondent dans un accord parfait, l'âme du guerrier transfigurée, s'illumine d'un héroïsme incomparable ; mais le plus souvent ils se livrent entre eux de terribles combats, et nous pouvons contempler les premiers essais de la civilisation nouvelle pour dompter et adoucir la fière nature du Germain ; la résistance du sauvage qui ne veut pas plier. Car il dut se passer un phénomène étrange dans l'âme de nos pères le jour où le baptême vint les régénérer. L'impétuosité de leur sang les poussait à la guerre, et ils embrassaient une religion de pardon et de paix ; leur cœur disait : *tue*, le prêtre : *aime ;* leurs sens indomptés s'éveillaient à l'appât des grossières voluptés, l'amour chrétien voulait des flammes épurées ; c'était une sorte de duel infatigable entre Dieu et le païen dans le même homme, lutte fertile en émouvantes péripéties, en sublimes contradictions. Le théâtre antique avait représenté les inutiles efforts de la volonté contre les rigueurs du destin, le théâtre moderne le conflit éternel de la passion et du devoir : nos épopées furent à la fois plus chrétiennes et plus pathétiques.

Et tout d'abord étudions l'influence des souvenirs germains, sous les deux points de vue où elle se révèle le mieux : l'esprit militaire et l'esprit féodal.

C'est le souffle brûlant des combats qui fait vivre nos épopées, là où il n'y a ni coups d'épée à donner, ni blessures à recevoir, le poète du moyen-âge n'a point de voix. Mais dès qu'ont retenti les trompettes, son imagination s'exalte et s'élève à d'incomparables beautés. Cependant il est dans cette tendance guerrière quelque chose de farouche et d'impitoyable qui trahit le Barbare et surtout le Germain. Une force musculaire à laquelle rien ne résiste, qui partage d'un seul coup d'épée le cavalier et le cheval, une rage frénétique qui aveugle le héros, le lance comme un lion dans la mêlée, frappant de droite et de gauche ; un emportement déréglé qui ne connaît

ni le frein de la prudence, ni celui de la discipline ; tel est le courage dans nos romans. Est-ce là le sang-froid calculé des peuples civilisés, habitués à se contenir en face de l'ennemi, soumis à l'obéissance et à l'ordre dans la bataille ?

Le guerrier de nos trouvères est un colosse. Nous nous mettrions dix et des plus forts pour soulever aujourd'hui cette terrible Durandal que Roland maniait comme un hochet. Dès sa naissance, l'enfant qui doit briller un jour, a la vigueur d'un Hercule ; le neveu de l'Empereur à son berceau est gaillard comme un autre à deux ans, et sa mère, la pauvre Berthe, éprouve en l'emmaillotant la force musculaire de ce prodigieux poupon. A peine dans l'adolescence, nos héros ne rêvent que combats et victoires ; ils ressentent les premières effervescenses de ce sang germain qui coule dans leurs veines ; ils veulent se battre et ils se battront. En vain essaye-t-on de les enfermer dans quelque donjon solitaire, les prisonniers brisent leur chaîne, s'échappent à travers la campagne, prêtent l'oreille au vent et volent du côté de la mêlée. Et soudain, au plus fort de l'engagement, on voit accourir avec des bonds de lionceau, un jeune inconnu, il se dirige vers le géant sarrazin, le défie et le tue aux applaudissements de l'armée stupéfaite. C'est ainsi que Charles, le futur roi de France et empereur d'Allemagne, encore enfant et exilé en Espagne, fit son entrée sur les champs de bataille.

> Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées,
> La valeur n'attend pas le nombre des années.

Telle était la pensée qui enflammait le courage d'un adolescent.

Roland a quinze ans à peine, trop faible pour suivre les armées, il languit dans le château de Laon avec quelques nobles jouvenceaux, entouré de soins et d'honneur..., mais enfermé. Or, sous les murs de la forteresse passe un beau jour l'ost de Charlemagne, en route pour Aspremont ; on entend les joyeuses fanfares des cors et des trompettes, le cliquetis des armes, les hennissements des chevaux ; on voit se dérouler

ces longues files de fantassins et de chevaliers, dont les bannières flottent au vent, dont les casques étincellent au soleil. Roland et ses compagnons contemplent du haut de la tour ce séduisant spectacle ; ils veulent partir. — N'y a-t-il pas de quoi enrager ! dit l'un d'eux, — et soudain ils se précipitent sur le portier, le criblent de coups de poing et de bâton, et s'envolent dans les champs à la poursuite de l'armée.

Que deviendra le héros qui s'annonce par de tels exploits, lorsque l'âge aura triplé ses forces et mûri sa valeur. Ogier, Roland, Vivien, Renaud, fondent comme un ouragan sur l'ennemi, leur gloire se lève et l'abat sans relâche, ils frappent, ils tuent, et renversent tout sur leur passage. Nos combats sont trop souvent d'épouvantables boucheries, c'est la guerre barbare, germaine dans toute sa cruauté. Ogier, pour ramener l'assurance dans les rangs chrétiens, se jette sur les Sarrasins, coupe les têtes, tranche les bras, abat hommes et chevaux, sa fureur n'épargne rien. Plus tard, dans les prés de Sainte-Ajose, le Danois traqué par Charlemagne, trahi par Didier, combattra seul contre son suzerain. Les ducs et les pairs tomberont sous ses coups, comme l'épi sous la faux. Richard de Normandie, Girard de Viane, périront à ses pieds, et lui-même, frappé de mille traits, le haume fendu, le bouclier percé en trente endroits, ne fuira qu'après avoir reçu sept épieux dans le corps. Ce sont là des luttes et des exploits de Barbares, c'est la valeur germaine qui combat à outrance, corps à corps jusqu'à la dernière goutte de sang.

Non moins terrible est Roland au défilé de Roncevaux. 400,000 païens fondent sur 20,000 Français; l'arrière-garde est cernée par les masses de granit et les masses de fer : ne parlons pas de capituler ; Roland se redresse sur son cheval, la joie dilate ses narines, *la journée sera belle*. Il n'appellera pas même le secours de l'Empereur, et lorsqu'Olivier lui conseille par trois fois d'emboucher l'oliphan :

Je serais bien fou, répond Roland,
Dans douce France en perdrai-je ma gloire

Non, mais je frapperai grands coups de Durandal.

. . . .

Roland est preux, mais Olivier est sage.

Oui, Roland est preux, mais cet entêtement inexplicable, cette bravoure irréfléchie, qui va immoler toute une armée a un scrupule d'honneur, tout cela est essentiellement germain. Frappez, frappez, Français, le premier coup est nôtre, s'écrie le héros en parcourant les rangs. Il se démène en furieux, il est rouge de sang, son cheval, son haubert, ses bras sont rouges, et là où il a passé les morts s'entassent en montagnes. Les pairs succombent un à un, les chevaliers ne sont plus que soixante, enfin Roland porte le cor à ses lèvres, mais ce dernier effort l'a tué, sa tempe se brise et cependant il ne s'abat pas. Il recueille assez de force pour embrasser Olivier, son frère d'armes, qui expire entre ses bras, et le visage inondé de sang retourne à l'ennemi pour mourir en face du Sarrasin.

C'est ainsi que se bat le guerrier dans nos épopées, on dirait qu'un délire le possède et que Dieu l'a suscité pour l'extermination. Il tue jusqu'au dernier soupir, criblé de blessures comme Vivien dont les plaies béantes laissent passer le soleil à travers, il tue encore, sans songer à sa vie, sans prendre de repos, et pour ne pas perdre un seul coup d'épée, quand ses entrailles traînent après lui, il les tranche avec son glaive.

Malgré la sublimité de ce courage, il y a là néanmoins un caractère de cruauté, une soif de sang et de massacre, dernier reflet de la barbarie sur le guerrier de nos trouvères.

Cette violence, cette rudesse de mœurs, ne se trahit pas seulement en face de l'ennemi, elle trouble trop souvent les rapports privés entre les hommes de cette époque. La douceur et la politesse des âges plus avancés ne règnent pas au sein de cette rude société; les hommes s'abordent bien-des fois l'injure sur les lèvres, et dégainent à la moindre contradiction.

Baudouinet joue aux échecs avec le fils de Charlemagne, maladroit courtisan, il gagne la partie; Charlot furieux d'avoir été maté se dresse comme un fou et d'un coup d'échiquier étend son adversaire sur le pavé. Ces emportements ne sont

que trop nombreux ; le premier mouvement de nos héros est d'une sauvage brutalité, un flot de sang barbare leur monte au visage et les aveugle.

Il est curieux de voir comment à cette époque la rudesse et les coups étaient tellement en honneur dans la société que la cour de Charlemagne, si majestueuse cependant, était, elle aussi, le théâtre de ces rixes violentes, préludes de guerres interminables. Suivons Renier, fils de Garin, chevalier aux robustes épaules, mais sans autre richesse que son épée. Il va chez l'Empereur pour lui offrir ses services. Le sénéchal repousse fièrement cet inconnu, aux vêtements déguenillés, à l'armure incomplète. Mais lui, d'un coup de poing, brise les machoires de l'orgueilleux serviteur et va frapper vigoureusement du pied à la porte du roi. L'huissier se présente : Allez-vous en, dit-il, vous êtes trop pauvre. — Que Dieu te maudisse, répond Renier :

Le cœur n'est point sous le vert ni le gris,
Il est au ventre où Dieu l'a mis,
Tel est riche d'or fin qui de cœur est faillis
Et tel est povre qui est fier et hardis.

Belle réponse appuyée d'un étrange commentaire ! Le colosse enfonce l'huis, écrase le portier entre le battant et le mur et paraît devant Charlemagne. L'Empereur, incertain sur le parti à prendre, interroge ses conseillers du regard. Faites-le partir, souffle Doon le barbu. Mais Renier l'a entendu, il fond sur lui comme l'éclair, lui enfonce son poing dans la gorge, lui casse cinq dents et l'abat, puis, s'élançant sur Renaud, un de ses ennemis, le saisit par la barbe, le traîne par la salle et le jette au feu comme un fagot.

C'est ainsi qu'agissaient entre eux les seigneurs de nos romans. La nature farouche et insociable du Germain assoupie seulement, se réveillait au premier transport de colère. En vérité ces hommes ne semblent nés que pour se battre et lorsqu'ils n'ont point de Sarrasins ou de Saxons à frapper, ils se tournent les uns vers les autres et se déchirent dans les guerres privées.

De pareils instincts devaient inspirer une singulière diplomatie, toutes les fois qu'il s'agissait de discuter dans le conseil ou de concilier des prétentions opposées. Dans nos épopées on s'aborde pour s'entendre, avec le ferme propos de conclure une amitié éternelle; mais dès les premiers regards échangés, ces résolutions s'évanouissent, on s'injurie, on s'insulte et souvent le premier engagement se livre à l'endroit même où l'on devait se serrer la main.

Charlemagne envoie son fils Lohier parlementer avec Beuves d'Aigremont, un de ces vassaux insoumis qui désolèrent le grand Empereur. Un messager a déjà péri dans cette délicate mission. Or, voici le discours du jeune homme : « Dieu sauve Charles et confonde Beuves ! — L'Empereur te somme de venir le servir à la Nativité prochaine. — Si tu n'obéis, tu seras pendu et ta femme sera déshonorée. — Quant à moi, peu s'en faut qu'en ce moment même je ne te tranche la tête d'un coup de mon épée. » — Lohier ne revit plus son père !

Telle fut l'ardeur belliqueuse de nos pères, que malgré les efforts puissants de leur volonté, ils ne pouvaient maîtriser cette fougue qui les emportait à la vue d'un ennemi. Certes, il eût été difficile de prévoir alors que dans cette France où l'on ne savait pas parler, rude, grossière, mais vaillante et victorieuse, la faconde et la diplomatie devaient un jour tellement dominer le courage que le soldat ne serait plus que la sentinelle d'une chambre d'orateurs. Sous Charlemagne la France manie l'épée et non pas la parole, la guerre ne lui fait point horreur, il ne se cache pas au fond de sa demeure au seul nom de l'ennemi ; il n'a pas cet amour exagéré de la paix, qui n'est qu'un amour déguisé de la corruption dans les siècles de décadence; on reconnaît en lui un fils de cette nation dont Tacite a pu dire : *Ingrata genti quies*. Lorsque par hasard la France respire entre deux campagnes et que le repos se prolonge quelques hivers, le chevalier s'ennuie de ces loisirs, et Roland, la face en feu, se lève dans le conseil du Roi :

« Il y a bien, s'écrie-t-il, cinq ou six ans passés, qu'en périlleux repos et plein de vanité, nous et toute l'armée nous de-

meurons oisifs, occupés seulement à déshériter les pauvres orphelins; les péchés, les crimes, s'accumulent sur vous, vos âmes et vos corps sont engagés aux diables d'enfer. Quand les rachèterez-vous, si vous ne saisissez maintenant cette occasion? Et je dis et je conseille que vous soyez les premiers à entrer en Espagne, et n'en sonnez plus mot. Je ne vous aimerai plus à cause de votre méchanceté. Seigneurs barons qui êtes ici assemblés, rappelez-vous seulement la grande déloyauté dont depuis si longtemps déjà Marsile a toujours fait preuve avec nous. Barons, si mes paroles vous ont fait quelque peine, je vous prie d'aviser entre vous du meilleur. »

Ce discours si modeste et si fier trouva un écho dans la poitrine de ces braves, lassés de dormir pacifiquement sur le gazon, impatients de revoir le Sarrasin en face, et l'entrée en campagne fut résolue.

Si l'esprit militaire et le caractère même de l'héroïsme atteste l'influence des idées germaines sur nos épopées, la féodalité dont elles sont le poétique tableau confirme ce témoignage. Tous les personnages de nos romans sont enchevêtrés dans la hiérarchie féodale, tous les usages, tout le cérémonial de cette ancienne forme de la société y sont si scrupuleusement observés, que les lambeaux de ces poèmes pourraient composer un véritable traité des fiefs. La royauté y est une sans doute, mais balancée par le pouvoir des nobles, des évêques, des hommes libres. Ce n'est point une puissance absolue, elle s'appuie sur un conseil que le souverain convoque aux grandes fêtes de Pâques ou de la Pentecôte. Les liens de la vassalité unissent les nobles à l'Empereur, les plus petits aux plus grands, et il n'est point aux yeux des trouvères de crime plus odieux que la trahison envers son seigneur. « Pour son seigneur on doit souffrir grands maux, on doit endurer grand froid et grand chaud, perdre son sang et sa chair. » C'est Roland, sur le point d'expirer, qui s'exprime ainsi, et ses yeux, avant de se fermer pour toujours, cherchent à voir une dernière fois leur gracieux suzerain, *l'Emperère à la barbe fleurie*. Cependant cette organisation sociale, qui laissait une noble mais périlleuse indépen-

dance à de puissants sujets, eut des conséquences désastreuses, et nos poèmes sont maintes fois ensanglantés des guerres privées qui furent la plaie de ces siècles. Charlemagne y combat autant contre ses vassaux que contre les Sarrasins et les Saxons; il doit souvent réduire par les armes ces barons orgueilleux qui, pleins de confiance en leur force et abrités derrière leurs épaisses murailles, secouent le joug et refusent un hommage qui leur semble un affront.

Le grand Empereur va partir pour Aspremont; il envoie un de ses pairs l'archevêque Turpin, vers le farouche Girard La Fraite qui s'est affranchi de l'obéissance. Dès que le seigneur révolté aperçoit le vénérable messager, sa fureur se ranime, il lui jette un couteau à la face : « De qui veux-tu tenir ton chasement? demande l'ambassadeur impassible. — De Dieu omnipotent répond Girard. — Eh bien ! viens donc le défendre ce Dieu avec Charles contre les païens. » — Le baron se tait, et vaincu par les supplications de sa femme se rend en grommelant. Tout se passe à souhait, La Fraite se courbe devant le roi, se bat à ses côtés et se couvre de gloire; mais il n'a point oublié sa rancune, et quand l'expédition est terminée par la victoire des chrétiens, le vieux révolté se retourne vers Charles : « Je vous ai appelé du nom de Seigneur, dit-il, on nous a vus combattre ensemble, et on a pu me croire votre avoué, mais tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour Dieu. Je ne suis, entendez-le bien, ni votre homme, ni votre sujet et je ne le serai jamais. » Puis, il monte à cheval et s'éloigne le front haut. Nous signalons cette scène, comme inspirée par ce double esprit indiqué plus haut : cette foi du chrétien, cette rudesse du Germain. Girard s'est soumis parce qu'il s'agissait de son Dieu, il s'est élevé dès lors jusqu'aux régions du sublime; mais quand la religion n'est plus en face, la nature reprend ses droits et le héros n'est plus qu'un Barbare.

Parfois cependant, après une défaite, le vassal désarmé s'agenouillait devant son vainqueur, pour implorer son pardon et renouveler ses serments. C'est là un spectacle grandiose et émouvant. On ne voit pas sans un profond attendrissement,

après une longue et sanglante bataille, Girard, Beuves, Doon et Aimon, sortir du camp nu-pieds et en langes, escortés de quatre mille chevaliers; ils se dirigent vers la tente de Charlemagne, baiser la terre à ses pieds, tandis que la tête couronnée s'incline vers les repentants, tandis que la main de Charlemagne les bénit. Mais le plus souvent la guerre devient ardente, opiniâtre, et les rebelles endurent les plus dures privations plutôt que de rentrer dans le devoir. Ces quatre frères qui viennent de s'humilier, se querellent de nouveau avec l'Empereur, une seconde lutte s'engage, lutte acharnée cette fois, lutte interminable. Ils fuient devant la colère du roi, et soutiennent cinq ans un siége dans Monluon; épuisés de faim et de fatigue, à bout de ressources ils fuient encore, mais ne se rendent pas. Dans la forêt des Ardennes, un long supplice commence pour eux, nourris de maigres racines, ils errent comme des ombres dans les hautes futaies, défigurés, hideux, sans avoine pour leurs chevaux, sans pain pour eux-mêmes. L'agonie lente et cruelle de la faim les torture, mais ils sont libres et ne songent pas à se soumettre. Enfin, après six hivers de douleurs, ils quittent furtivement ces bois où ils voulaient mourir, et gagnent en se cachant comme des criminels les contrées du Midi où la vengeance de Charles les poursuivra encore.

Une aristocratie batailleuse et insoumise, une royauté tourmentée sans cesse par les invasions de l'étranger et la révolte de la noblesse, telle est la société de nos épopées. On y sent les derniers efforts de l'indépendance germaine, ennemie du joug et de l'organisation, qui regimbe sous la main de fer de Charlemagne. Et cependant la royauté était puissante malgré ces épreuves, souvent ces barons intraitables, si fiers dans leurs repaires, si menaçants dans leurs forteresses, n'osèrent la regarder en face. Que de fois le révolté en présence de Charlemagne, comme vaincu par une force divine, laisse tomber ses armes de sa main frémissante et s'agenouille dévotement. C'est que, malgré l'ambition et le désir de l'affranchissement, il y avait dans ces âmes nouvellement chrétiennes, le

sentiment de l'autorité ; c'est que le roi dans ces temps héroïques, rehaussait par la majesté de sa personne, par son courage individuel, l'éclat d'une couronne mal assurée. Sans doute, si ces volontés d'airain s'assouplirent et se formèrent à l'obéissance, c'est à la religion qu'on le doit ; mais il est juste de dire qu'elle fut puissamment secondée par le prestige du fils de Pépin. Comment ne pas s'incliner devant un roi si grand dans le conseil, si vaillant dans les combats ? Celui que la pensée du devoir n'avait pu réduire à l'obéissance, s'avouait vaincu souvent par l'admiration. C'est ainsi que Charles établit sa puissance ; aimant mieux s'imposer par l'amour que par la force.

Le jour où ses pairs mutinés refusèrent de le suivre à l'ennemi, sans menacer, ni sévir, il leur tourna le dos et marcha seul contre les Sarrasins. Quelques heures après les douze chevaliers faisaient un rempart de leurs corps à l'Empereur : la magnanimité de leur roi les avait plus touchés que sa colère.

Ce fut non loin de Narbonne, au retour de l'expédition d'Espagne : comme l'armée se reposait, son chef aperçut dans les brumes la belle ville qui se détachait à l'horizon : « Je veux cette place et je l'aurai, dit-il. » C'était l'arrêt de mort des Sarrasins. Mais quand il retourna vers les siens il vit des visages découragés et ses barons exténués de fatigue, déclinèrent un a un l'honneur de la conquête.

L'Empereur fit le tour de tous ses capitaines ;
Il appela les plus hardis, les plus fougueux,
Ils refusèrent tous.... Alors, levant la tête,
Se dressant tout debout sur ses grands étriers,
Tirant sa large épée aux éclairs meurtriers,
Avec un âpre accent plein de sourdes huées,
Pâle, effrayant, pareil à l'aigle des nuées,
Terrassant du regard son camp épouvanté,
L'invincible Empereur s'écria : « Lâcheté ! »
O comtes palatins, tombés dans ces vallées,
O géants qu'on voyait debout dans les mêlées,
Devant qui Satan même aurait crié merci,

Olivier et Roland, que n'êtes-vous ici !
Si vous étiez vivants, vous prendriez Narbonne.
Paladins ! Vous, du moins, votre épée était bonne,
Votre cœur était haut, vous ne marchandiez pas.
O compagnons couchés dans la tombe profonde,
Si vous étiez vivants, vous prendriez le monde !
Grand Dieu ! que voulez-vous que je fasse à présent ?
Mes yeux cherchent en vain un brave au cœur puissant,
Et vont, tout effrayés de nos immenses tâches,
De ceux-là qui sont morts à ceux-ci qui sont lâches.
Je ne sais point comment on porte des affronts :
Je les jette à mes pieds, je n'en veux pas ! Barons,
Vous qui m'avez suivi jusqu'à cette montagne ;
Normands, Lorrains, marquis des Marches d'Allemagne,
Poitevins, Bourguignons, gens du pays Pisan,
Bretons, Picards, Flamands, Français, allez-vous en !
Guerriers, allez-vous en d'auprès de ma personne,
Des camps où l'on entend mon noir clairon qui sonne,
Rentrez dans vos logis, allez-vous en chez vous,
Allez-vous en d'ici, car je vous chasse tous !
Je ne veux plus de vous ; retournez chez vos femmes.
Allez vivre cachés, prudents, contents, infâmes !
C'est ainsi qu'on arrive à l'âge d'un aïeul.
Pour moi, j'assiégerai Narbonne à moi tout seul.
Je reste ici, rempli de joie et d'espérance !
Et quand vous serez tous dans votre douce France,
O vainqueurs des Saxons et des Aragonais,
Quand vous vous chaufferez les pieds à vos chenêts,
Tournant le dos aux jours de guerres et d'alarmes ;
Si l'on vous dit, songeant à tous vos grands faits d'armes,
Qui remplirent longtemps la terre de terreur :
« Mais, où donc avez-vous quitté votre Empereur ? »
Vous répondrez, baissant les yeux vers la muraille :
« Nous nous sommes enfuis le jour d'une bataille,
« Si vite et si tremblants, et d'un pas si pressé,
« Que nous ne savons plus où nous l'avons laissé ! »
— Ainsi, Charles de France, appelé Charlemagne,
Exarque de Ravenne, empereur d'Allemagne,
Parlait dans la montagne avec sa grande voix ;
Et les pâtres lointains, épars au fond des bois,
Croyaient en l'entendant que c'était le tonnerre..... (1)

(1) V. Hugo, *Légende des Siècles*.

C'est ainsi que la royauté se faisait respecter sous le fils de Pépin ; les seigneurs se révoltaient sous une volonté de fer, mais devant le courage qui donne l'exemple, qui s'élance le premier au but qu'il veut atteindre, ils oubliaient leurs idées d'indépendance et suivaient, entraînés par l'enthousiasme.

Nous avons vu l'influence de l'esprit germain se manifester dans nos poèmes par les mœurs militaires, les institutions féodales, par ce pouvoir royal si violemment attaqué, si vigoureusement maintenu ; un examen plus minutieux révélerait peut-être d'autres influences moins puissantes, mais qui se font cependant sentir surtout dans certains caractères de nos chansons. Ainsi l'amour dans plusieurs de nos épopées n'est que le brutal sensualisme de l'amour musulman, la femme y paraît trop souvent sous les traits d'une impure et lascive courtisane. Ce n'est point là la femme germaine décrite par Tacite, *severa illic matrimonia;* ce n'est point le type sublime créé par l'Évangile, cette humble et modeste créature se faisant un voile impénétrable de sa virginité. Nos héroïnes semblent obéir à un bouillonnement du sang plutôt qu'à une impulsion du cœur, elles s'éprennent follement du premier gentilhomme qui leur plaît, le poursuivent de leurs déclarations agressives, et s'il résiste, ce qui n'est heureusement pas rare, elles ont l'impudence de surprendre traîtreusement sa vertu et de la faire succomber par des ruses infernales. On pourrait citer bien des exemples que la pudeur commande de taire : les noms de Floripas, de Lutesse, de Sebile, sont des taches regrettables dans nos romans. Passe encore pour ces princesses sarrasines, pour ces filles d'émir qui s'écrient à la vue d'un chevalier : « Décidément, il est trop bel homme » ; qui trahissent leur patrie, livrent leur ville, voient même sans s'émouvoir tomber la tête de leur père, pour mériter les bonnes grâces d'un amant qui souvent les relègue dans un cloître. On a pitié de ces païennes, mais on a honte de voir d'illustres noms, des noms français et chrétiens, se couvrir de la même boue. L'homme lui-même, quoique plus chaste chez nos trouvères, n'est pas exempt de ces sensuelles effervescences, et Roland le preux, le

martyr, ne peut, lorsqu'il aperçoit pour la première fois la belle Aude, maîtriser un mouvement de passion fort peu idéale.

J'ai dû pour être vrai, dévoiler en passant ces turpitudes, suites et inévitables conséquences des guerres avec les Sarrasins. Cependant de pareils types de femmes, quoique nettement dessinés, sont peu nombreux dans nos chansons ; d'ailleurs nous verrons plus tard dans cette même poésie des figures candides et naïves qui rachètent tout ce que ces dernières ont d'impur et de honteux.

A côté de l'influence païenne et barbare exercée sur nos héros par les traditions de leur race ou par les mœurs des peuples qu'ils combattent, nous retrouvons l'influence du christianisme qui balance heureusement les tristes effets de la première. La foi régénera ces hommes, sans changer leur nature, sans faire table rase dans leur âme ; elle développa tout ce qu'il y avait de noble et de grand en elle, et étouffa les germes pernicieux. Ces géants voulaient la guerre ; elle leur montra l'Espagne qu'oppressaient les Sarrasins, ce fut un premier pas fait vers la croisade. Ces expéditions brillantes où l'on rencontrait des ennemis exécrés, remplissaient un triple but, elles donnaient un aliment à la soif des combats qui dévorait les jeunes générations, et les détournaient des guerres privées inévitables dans une société naissante ; elles affermissaient la monarchie et établissaient aux yeux des peuples voisins la puissance, la gloire du royaume de France ; enfin, et c'était là le plus grand résultat, elles développaient le sentiment chrétien en habituant le guerrier à combattre pour une pensée catholique et à mettre son bras à la défense de l'Église.

Il existait une institution bonne en elle-même, qui créait des liens entre les hommes, et préparait la fusion de tous les éléments hétérogènes du vaste empire. L'Église respecta le principe, mais l'établit sur une base chrétienne, et la chevalerie sortit de la féodalité. La protection du faible par le fort en devint la pensée première, et ce fut à l'origine comme l'accomplissement militaire de cette parole de l'Évangile : *Aimez-*

vous les uns les autres. Il faudrait une étude spéciale pour se faire une idée de l'influence bienfaisante exercée par le catholicisme sur la civilisation française, et comprendre comment d'une peuplade barbare et ignorante, la foi chrétienne fit la France de Charlemagne et de saint Louis. Mais s'il est un livre où ce travail de transformation se dépeint sous des traits pleins de vie et d'intérêt, c'est le recueil de nos chansons de geste. A chaque couplet se découvre un nouveau progrès de la société vers l'ordre, l'organisation, et il suffit de réfléchir pour y reconnaître l'empreinte de la religion.

Parmi les nombreux épisodes de nos poèmes qui attestent la force civilisatrice de l'élément chrétien, je choisis celui qui nous montre l'intraitable du Fraite s'inclinant à la pensée de Dieu et obéissant pour délivrer son Pontife. Il faut pour ne rien perdre des beautés de cette sublime scène, la citer en entier :

« Il faut faire grand cas de la femme chrétienne ; — Il la faut aimer et fortement chérir, — comme il faut honnir et conspuer a mauvaise. — Dame Ameline ne peut s'accorder avec son mari : — « Girard, dit-elle, laisse là ta colère ; — Convoque les hommes de ta terre — et marche à Rome ; va servir Notre-Seigneur ; — va maintenir et exalter la chrétienté ; — va envahir les païens avec Charles. — Non, dit Girard, j'aimerais mieux mourir — que de combattre sous l'enseigne de Charles. — Laissons-le maintenant s'escrimer seul avec les païens. — Pendant ce temps, je manderai ceux que j'ai fait nourrir — dans mon domaine, et je mettrai la main sur la France, si bien que Charles n'y pourra jamais revenir. — Va donc, dit la Dame, et que Dieu te maudisse ! — Tu as vécu dans le mal, tu veux mourir dans le mal. — Tu as proscrit tant de gentilshommes, — tu a exilé et déshonoré tant de dames, — que c'est merveille si Dieu te souffre encore — et ne te fait mourir de mort — quand tu ne veux aussi obéir à ses ordres. »

« Girard, franc paladin, dit Ameline, — te souviens-tu d'avoir jamais servi Dieu ? — Ce n'est pas toi, n'est-il pas vrai,

qui as tué le duc Alain? — Ce n'est pas toi qui as déshonoré ses deux filles? — Tiens, tu n'as jamais été gai ni joyeux — que quand tu as fait quelque mal et quelque tort aux hommes, — et aujourd'hui, loin de t'amender en rien, ne fais qu'empirer. »

« Ameline dit : « Girard, que feras-tu? — Il y a bien cent ans que tu me pris pour femme. — Depuis lors tu ne fus jamais las de mal faire. — Tu as toujours volé, pillé, brûlé ; — Tu empires toujours, toujours tu empireras. — Que feras-tu, misérable Satanas? — Mande tes hommes, tous que ceux tu as, — et marche au secours de Charles. Que fais-tu donc quand tu n'y cours? — Va : tu feras pénitence en frappant les païens ». — Girard l'entend : commence à s'attrister.

« Quand Girard entend sa femme lui faire des reproches. — Dame, dit-il, pourquoi le cacherais-je? — Je partirais volontiers pour cette guerre ; — Mais je n'en aurais ni le prix, ni l'honneur. — Charles y va; je ne le pourrais aimer. — Certes, dit Ameline, cela ne m'empêcherait pas d'y aller. — A ta place, je rassemblerais toutes mes forces, — j'irais rejoindre Charles en Aspremont ; — Je combattrais pour Dieu de toute ma puissance. — Puis, je reviendrais par Saint-Pierre de Rome, — et m'y confesserais de tous mes péchés. — Car tu es vieux, et ta chair s'affaiblit. » — Girard l'entend, son cœur s'attendrit. — Moult doucement l'accorde, il promet à sa femme, qu'il ira vers Charles en Aspremont.

Quand Girard du Fraite entendit sa femme parler, — et doucement lui rémémorer le Seigneur-Dieu, — il ne put jamais dominer son cœur. — Le voilà pour ses péchés qui commence à soupirer. — « Dame, dit-il, laissez-moi maintenant ; Je vais penser à me reconcilier avec Dieu........ »

Et Girard a embrassé sa femme : — « Je m'en vais, dame, en la sainte mêlée, contre Sarrasins, cette gent mécréante. — Si je vous ai jamais courroucée ou offensée, — je vous prie, dame, de me le pardonner. » — Lors, Girard l'embrasse en pleurant . — A ce départ, il y eut mainte larme versée. (1)

(1). Chanson d'Aspremont, manuscrit 1495, f° 85.

Ce seigneur orgueilleux qui courbe ainsi la tête au nom de Jésus et au souvenir de ses péchés, qui semble oublier une de ses vieilles rancunes, que les dieux du paganisme auraient éternellement gardées dans leurs cœurs, *æternum servans sub pectore vulnus*, n'est-ce pas la féodalité même qui dépose ses haines au pied de la croix pour s'élancer à la défense du Christ.

Cet amour de l'Église enfante ou plutôt développe l'amour de la patrie et les affections de famille. Pourquoi, malgré cette division en duchés et provinces, qui en multipliant les intérêts locaux semblait devoir diminuer le sentiment national, nos héros aiment-ils si ardemment la France? Parce que la France à leurs yeux est la fille aînée de l'Église, le sanctuaire privilégié de Notre-Dame, le champion de leurs croyances. Aussi avant de mourir jettent-ils un dernier regard vers ce sol bien-aimé, regard d'amour et d'adieu. L'exil est pour eux une épreuve bien amère et les triomphes viennent en vain les enivrer sur la terre étrangère; ils ont des retours d'une indicible tristesse vers le tant doux pays qu'ils ne reverront plus. Charlemagne banni par des traîtres a dû fuir en Espagne où de brillants exploits semblent le consoler de ses malheurs, il est dans toute la fleur de la jeunesse, tout fier encore de son premier coup d'épée, tout embrasé de ses pudiques amours avec Galienne, et cependant il soupire toutes les fois que la brise souffle des Pyrénées.

Quand le doux vent vient à venter
Du côté de mon pays,
M'est odeur de paradis.

Ce sentiment va dans nos épopées jusqu'à l'amour du drapeau, que les temps modernes se flattent d'avoir seul connu. Oui, dans ce temps où chaque seigneur a sa bannière, l'oriflamme de Charlemagne est quelque chose de plus que le gonfanon d'un duc ou d'un marquis ; elle porte les couleurs de saint Denis, et l'on s'est habitué à force de combattre les infidèles sous ses plis à la regarder comme l'étendard de tous.

Les Français se battent sous les murs de Rome, Alori de Pouille tient l'enseigne impériale au milieu de la mêlée, et toutes les fois que les nôtres portent un regard sur elle, de nouvelles forces les raniment. Soudain elle recule, Alori a lâché pied, et voilà que l'armée comme privée de son soutien tombe en défaillance ; la victoire est aux païens. Mais Ogier relève la bannière et les fuyards reviennent plus ardents au combat, à la suite de cette flamme qui domine la bataille et s'avance hardiment vers l'ennemi.

Les affections de famille grandissent au souffle de l'Église comme l'amour de la patrie, la femme est réhabilitée par l'Évangile, le foyer domestique devient une école de respect et de vertu. Entre le fils et le père il s'est formé des liens plus étroits que ceux de la nature, c'est moins la crainte que la reconnaissance qui soumet l'enfant à ceux qui l'ont élevé. Roland, au retour d'une équipée qui a compromis gravement le salut de l'armée, se présente devant Charlemagne pour lui faire hommage de ses conquêtes. Irrité, l'Empereur lui impose silence, le soufflete et le renvoie ; un soufflet à Roland ! Le héros se redresse, met la main à son épée, dégaîne, mais soudain ses bras retombent, il s'apaise. « C'est lui qui m'a nourri, dit-il, lorsque j'étais petit enfant », et il sort silencieux.

Adoucissement des mœurs, élévation des pensées, amour de la patrie, régénération de la famille tels sont les résultats de l'influence chrétienne sur la société au moyen-âge. Aussi notre royauté française s'acquittait-elle envers elle de tant de bienfaits par un généreux dévouement au Chef suprême de l'Église. Le Pape est tout-puissant dans nos épopées, Charlemagne, si grand, s'incline devant lui, et les armées avant de partir pour le combat viennent s'agenouiller pieusement sous la bénédiction de l'Apostole. Il n'a qu'à parler et il est obéi : à son premier cri de détresse, les bataillons se lèvent pour le secourir. C'est un honneur pour nos héros d'avoir accompli leurs premières prouesses sous les murs de la Ville éternelle. Lorsque le futur Empereur, encore tout jeune, revenait d'Espagne après un long exil au moment où il allait reconquérir un

trône, on le vit tout à coup changer d'itinéraire et se jeter en Italie pour courir de nouveaux dangers. C'est que le Pape avait parlé, et le fils de Pépin oubliant ses brillantes espérances détournait ses pas des chemins de la patrie pour voler à la défense du Pontife. Quelques années après, Charlemagne rétabli dans ses droits marchait encore vers Rome où le réclamait l'invasion des Sarrazins, et dans les plaines de Toscane on vit le roi des Francs et le Chef de l'Église se donner le baiser de paix et d'alliance. De pareils embrassements sont fréquents dans les fastes françaises et les trouvères les ont chantés comme les faits les plus glorieux de notre histoire nationale.

Pour opérer cette action morale sur les sociétés, l'Église avait dû régénérer l'homme ; nous tracerons plus tard le type idéal du héros selon nos épopées, qu'il nous suffise d'indiquer ici les principaux traits qui donnent à nos guerriers une physionomie chrétienne.

Et tout d'abord cette haine du Sarrasin. L'ennemi de la foi est l'ennemi par excellence pour les Paladins. Mais jusque dans ce sentiment se trouve une générosité que certes les idées germaines étaient loin d'inspirer. C'est une haine de religion à religion et non d'homme à homme, sur les champs de bataille on se tue, on se massacre, dans les ambassades on s'invective, mais plus d'une fois dans les heures de trève la main du chevalier a serré celle du musulman. D'ailleurs on ne veut pas la mort du païen, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Souvent dans un de ces duels terribles, si fréquents dans nos épopées, les adversaires fatigués de choquer le fer s'asseyent un instant sur une pierre, et là côte à côte comme deux amis ces soldats qui s'entretuaient tout à l'heure discutent naïvement les principes de la foi. Le mécréant, il est vrai, demeure incrédule et la lutte recommence plus acharnée, mais quand l'infidèle est abattu, quand notre paladin le presse du genou, malgré l'ivresse d'une victoire péniblement acquise, il retient son bras prêt à frapper le dernier coup. Veux-tu le baptême, dit-il, et

l'eau sainte coule bien des fois sur le front du vaincu, délivré à l'heure où il attendait la mort.

L'amour des sacrements est un des plus beaux caractères du chevalier épique, c'est par là qu'il est plus énergiquement chrétien et qu'il affirme sa foi dans des actes sublimes. Avant de mourir il se confesse et s'il est seul, sans secours religieux, il lève la main vers le ciel et bat sa coulpe : « *Mea culpa*, *mea culpa*, murmure-t-il d'une voix mourante, *mea culpa* mon doux Jésus, » magnifique confession que les anges semblent recueillir sur ses lèvres décolorées, pour la porter au ciel où le pardon l'attend. Est-il un spectacle plus émouvant et plus sublime que celui de ces agonisants couchés en cercle dans le défilé de Roncevaux. Au milieu, l'Archevêque, qui a combattu lui aussi, dont le sang coule par trente blessures, étend les mains sur les héros qui vont mourir avec lui. Cependant la scène est quelquefois plus auguste encore ; c'est Dieu lui-même qui, sous les Saintes-Espèces, descend sur le champ de bataille.

Nous sommes aux plaines d'Aliscamps, l'action est chaude, Guillaume de Gellonne vient de trouver son neveu étendu dans un coin de la vallée. L'enfant est blessé, froid, immobile, ses deux mains blanches sont croisées sur sa poitrine, *sa cervelle s'est répandue sur ses yeux*. L'oncle, le guerrier si terrible dans la mêlée, se met à genoux auprès de la victime et pleure comme une femme, la tête dans ses mains. Soudain le blessé fait un léger mouvement, son oncle a tressailli : « Béni soit Dieu, cria-t-il, beau neveu vis-tu ? — Oui, mais j'ai le cœur percé. » Alors la physionomie triste de Guillaume revêt une expression de gravité sacerdotale, il pense à l'éternité qui va s'ouvrir pour cet enfant : « Ne voudrais-tu pas, lui dit-il, recevoir de ce pain que consacrent les prêtres ? — Je n'en ai jamais goûté, répond Vivien, mais puisque vous êtes là, je sais bien que Dieu m'a visité. »

Sur ce champ de bataille où l'on se déchire, où l'on se tue, où le râle des blessés se mêle aux hurlements des vainqueurs, sur ce sol trempé de sang et jonché de cadavres, une céré-

monie sublime va commencer : la première communion de Vivien. Le prêtre, c'est ce Guillaume pesamment armé, qui tout à l'heure maniait l'épée contre les Sarrasins, de cette même main qui va tenir l'hostie ; l'autel, c'est le corps mutilé de ce jeune martyr tombé sous les coups des païens, et dont les blessures exhalent déjà comme un céleste parfum. « J'ai faim, j'ai grand faim de ce pain, soupire le mourant, et expirerai après l'avoir reçu, mais hâtez-vous, hâtez-vous, je sens que mon souffle s'en va. » — C'est à moi de recevoir ta confession, répond Guillaume, je suis ici ton parent le plus proche. « Hélas ! de ma famille j'ai perdu le bon grain et il ne reste que la paille. » — Vivien se recueille un instant. Avant le combat, il avait fait le serment de ne jamais reculer, il se souvient de sa promesse, et soudain des scrupules agitent cette âme candide : « Il me semble, dit Vivien avec effort, que j'ai fait un pas en arrière devant les Sarrasins, je n'ai pu en mesurer la longueur, mais je crains d'avoir faussé mon vœu. » Et l'oncle rassure les sublimes alarmes de cette conscience, puis il approche doucement le Pain céleste des lèvres de Vivien, le martyr le reçoit, les yeux fermés, et la mort lui tombe enfin de la *tête sur le cœur.*

Quelques jours après, la comtesse Guibourc voit Guillaume revenir seul à Orange. Et Vivien ! demande-t-elle à son mari. — « Vivien vous salue, madame, je l'ai confessé avant sa mort. » Et Guillaume se tait. Ces mots ne disent-ils pas tout à une chrétienne, et s'ils apportent la triste nouvelle, ne donnent-ils pas la suprême consolation ?

Ce dernier soupir du héros nous fait comprendre tout ce que l'élément chrétien communiqua d'élevé et d'émouvant à notre poésie du moyen-âge. Cette sainteté sous les armes, cette foi naïve et touchante dans le cœur d'un soldat, cette dernière confession au milieu de la mêlée, ce sont là des beautés qu'on ne trouve que chez nos trouvères, et qu'ils ne connurent que parce qu'ils furent chrétiens. Que l'on cherche dans les épopées païennes et dans toutes ces productions modernes inspirées du souffle antique, un type de soldat comme Roland, comme

Guillaume, comme l'enfant Vivien, un soldat qui baise avec respect son épée avant de se jeter sur l'ennemi, parce qu'elle renferme des reliques vénérées, un soldat qui se batte pour autre chose qu'un lambeau de terre, ou une vengeance personnelle, un soldat chaste, comme ce Vavasseur, qui réponde aux avances de je ne sais quelle prostituée. « Si vous avez trop chaud, allez à la fontaine. »

Pour se faire une idée plus précise encore de cette transformation du cœur opérée par la foi, rapprochons la femme chrétienne de la femme germaine. Nos épopées nous ont transmis ces deux types. On sait ce que j'ai dit des héroïnes calquées sur les musulmanes, j'ai nommé à contre-cœur les Sebile et les Lutesse ; je me console en répétant la légende de Berthe, la mère de Charlemagne. Sous le coup d'une odieuse et fausse calomnie, elle s'est vu chasser du palais de Pépin, et, retirée chez de pauvre gens, elle est inconnue dans leur cabane. En quittant les grandeurs, elle a fait vœu de ne jamais révéler sa brillante origine. Un jour la chasse royale la rencontre dans les bois et le souverain sans la reconnaître, l'aborde dans de coupables intentions. Pressée par des avances honteuses, Berthe résiste fièrement, et lorsque le séducteur menace d'employer la force, inspirée par la pudeur et violant pour sauver sa virginité, sa promesse de silence : « Au nom du Dieu qui se laissa peiner, s'écrie-t-elle en se redressant, ne touchez pas à la femme de Pépin. »

Chasteté, dévouement, charité, telles sont les vertus qui forment comme l'épanouissement de la foi chrétienne dans l'âme de nos héros ; ajoutons comme couronnement l'humilité. Il ne suffisait pas d'avoir courbé le grand orgueil féodal, il fallait encore pour compléter le héros effacer en lui, la vanité militaire, cette fanfaronnade qui gâte les plus beaux exploits.

Ce fut là un des plus beaux triomphes de l'Église. Les guerriers les plus braves dans nos épopées sont aussi les plus

simples. On dirait qu'ils n'ont conscience ni de leur courage, ni de leur gloire. Le Paladin illustre qui a rempli de sa renommée la France, la Saxe et l'Espagne, va revêtir un beau jour la robe des ermites et s'enfoncer dans l'obscurité pour n'y servir que Dieu seul.

Renaud de Montauban, après de nombreuses épreuves, après s'être signalé par mille victoires, tranquille enfin par la défaite de ses ennemis, jouit du bonheur de la famille. Lorsqu'une nuit il se lève, revêt de pauvres habits et pieds nus, sans provisions, ni ressources, quitte son château. Il s'enfuit comme un malfaiteur, méconnu de tous ceux qui l'avaient admiré autrefois, ne songeant qu'au salut de son âme. A Cologne, il aperçoit des ouvriers qui travaillent à la construction d'une église, humblement il s'approche et demande à être leur valet. Pendant longtemps il est dans cette obscure profession, jusqu'au jour où les maçons, jaloux de ses vertus et de sa force, lui cassent la tête à coups de marteaux. — Quelques heures après, les bateliers du Rhin virent flotter sur les ondes, un cadavre que les poissons soutenaient à la surface, une lumière éblouissante rayonnait autour de ce corps. Et voilà que de toutes parts les processions s'ébranlèrent, les cloches sonnent à toute volée pour honorer la dépouille de Renaud le martyr.

Quel fut le plus grand du guerrier ou du maçon, de ce puissant baron qui soutint si longuement les assauts de Charlemagne, qui frappa de si grands coups d'épée, ou de ce pauvre ouvrier qui soulevait les pierres en priant Dieu et qui mourut victime de son humilité.

Que pourrions-nous ajouter à cette pieuse légende? Ne résume-t-elle pas avec éloquence la seconde partie de cette étude? Ne nous montre-t-elle pas ce que devint l'esprit germanique sous l'influence de l'esprit chrétien, ce que la foi fit de ces hommes altérés de combats et de massacres. Elle les transfigura, les grandit sans altérer leur caractère, et la poésie

ne fit que gagner à ce miraculeux changement. Pour relever leur sujet et élever leur héros, les épiques n'eurent plus besoin, comme leur ancêtre, d'abaisser le ciel jusqu'à la terre; pour créer un Achille chrétien, ils ne rêvèrent pas une sorte de demi-dieu, personnage merveilleux et invraisemblable, ils donnèrent à Roland, la double auréole du guerrier et du saint.

(*A continuer*).

G. GOUBIER,
Professeur à l'Assomption.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES

COMITÉS CATHOLIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

(16, 17, 18 ET 19 NOVEMBRE 1876).

L'assemblée générale des Comités catholiques de Lille emprunte à la fondation de l'Université du Nord et à la création immédiate de la première Faculté de médecine catholique un intérêt d'un ordre tout à fait élevé.

Nos lecteurs qui viennent en bon nombre à ces assemblées et qui les suivent toujours de loin avec sollicitude nous sauront gré de reproduire le programme de cette année *in extenso* :

PROGRAMME.

1re SECTION — ŒUVRES DE FOI ET DE PRIÈRE.

Œuvres du Très-Saint-Sacrement. — Moyens de fortifier les Confréries paroissiales et d'en établir dans les localités où elles n'existent pas. — Examen des efforts tentés, depuis l'année dernière, pour rendre l'Adoration diocésaine vraiment perpétuelle, c'est-à-dire *diurne et nocturne*, par l'organisation de veillées dans les églises et chapelles des deux diocèses. — Œuvres spéciales d'Adoration nocturne. — Étude des autres moyens que l'on pourrait employer, avec l'approbation et sous la direction du clergé, pour étendre le règne eucharistique de N.-S. Jésus-Christ : les visites au T.-S.-Sacrement, les hommages extérieurs, les œuvres de zèle, etc. — Œuvre du saint Viatique.

Pèlerinages — Désignation du Pèlerinage régional à organiser en

1877, conformément à la décision prise dans l'Assemblée générale de 1873. — Concours à donner à un Pèlerinage national, conformément à la même décision. — Observations pratiques sur les pèlerinages accomplis pendant l'année écoulée. — Examen de ce qui pourrait être fait pour remettre en honneur un grand nombre de Pèlerinages locaux que l'indifférence et le respect humain ont fait tomber en désuétude. — Pèlerinages à Rome et à Jérusalem.

Œuvre du Dimanche. — Propagation de cette œuvre telle qu'elle a été établie sur plusieurs points de la province ecclésiastique. — Efforts à faire, dans les diverses professions, pour obtenir le repos du dimanche. — Vœux pour l'amélioration de la législation et l'exacte application de la loi actuelle sur le repos dominical.

Œuvres Pontificales. — Denier de Saint-Pierre. — Adresses et députations au Souverain-Pontife. — Les Zouaves pontificaux. — Œuvre des vieux papiers. — Étude et propagation des enseignements pontificaux. — Célébration de la cinquantième année d'épiscopat du Saint-Père.

Œuvres diverses. — Œuvre de Terre-Sainte. — Apostolat de la prière. — Œuvres de prière pour soutenir l'action catholique. — Les tiers-ordres. — Le Rosaire. — Vœu national au Sacré-Cœur. — Encouragements à donner aux enfants qui fréquentent les catéchismes. — Moyens de venir en aide aux vocations ecclésiastiques. — Associations pour l'assistance aux funérailles des pauvres. — Moyens de faciliter aux pauvres l'assistance aux offices religieux.

2me SECTION — ENSEIGNEMENT, PROPAGANDE ET ART CHRÉTIEN.

De l'enseignement supérieur. — L'Université du Nord. — Propagande à organiser en faveur de cet établissement, au double point de vue du recrutement des élèves et de la création des ressources. — Œuvres à établir dans l'intérêt des étudiants.

Enseignement secondaire. — Questions relatives à la Liberté des programmes, aux Baccalauréats et aux Bourses.

Enseignement professionnel. — Création d'une école professionnelle catholique. — Fondation de Bourses.

Enseignement primaire. — Moyens de sauvegarder les droits et de développer l'action des Congrégations enseignantes; encouragements à donner à leurs noviciats. — Amélioration de l'enseignement dans les écoles laïques. — Bons d'école. — Écoles normales catholiques.

Société de Saint-Charles Borromée pour la propagation des bonnes publications et la destruction des mauvaises; correspondants à lui créer. — Société bibliographique. — Colportage catholique. — Bibliothèques paroissiales. — Encouragements et concours à donner aux journaux catholiques. Moyens de diffusion. — Journal populaire hebdomadaire. — Association catholique pour l'avancement des lettres, des sciences et des arts. — Conférences littéraires, scientifiques, etc. — Inventaires de tous les objets d'art que possèdent les églises et les particuliers, au point de vue de la conservation de ces objets et des études générales sur l'art chrétien. — Commissions spéciales chargées de veiller à la conservation des objets d'art religieux, ayant le pouvoir de s'opposer aux tentatives de déplacement, d'aliénation et de mutilation et devant donner leur avis sur les projets de restauration. — De l'Imagerie religieuse; ses conditions comme idées et comme formes; moyens pratiques d'arriver à lui rendre ses solides qualités d'autrefois. — De la Musique religieuse. — Sociétés de Saint-Jean; écoles de Saint-Luc. — Des mesures à proposer pour réaliser les vœux émis, dans les congrès précédents, relativement aux musées publics et à l'interdiction des exhibitions artistiques d'un caractère immoral.

3e SECTION — ŒUVRES OUVRIÈRES ET CHARITABLES; ŒUVRES MILITAIRES

Œuvres ouvrières et charitables. — Organisation chrétienne de l'usine. Examen des conditions morales de l'industrie, soit à la ville, soit à la campagne, et des moyens à prendre pour les améliorer.

La corporation ouvrière; son application aux conditions actuelles du travail. Associations de patrons chrétiens. Examen de la nouvelle législation sur le travail des enfants et des filles dans les manufactures et de ses premières applications.

Société de Saint-Vincent de Paul, Patronages, Sociétés de Saint-Joseph, Cercles catholiques d'ouvriers. — Cours et conférences aux ouvriers. Tours. Crèches. Enfants trouvés. Orphelinats. Maisons de famille. Œuvres de persévérance. Sociétés de secours mutuels. Œuvres hospitalières. Statistiques des œuvres. Les membres des Bureaux diocésains de l'Union des Associations ouvrières catholiques, tout en prenant part aux séances générales des commissions, auront, à des heures que ces bureaux détermineront eux-mêmes, des réunions spéciales, pour traiter les questions pratiques relatives aux Œuvres dont ils s'occupent. La question de l'usine sera traitée plus particu-

lièrement le vendredi 17, afin de donner des facilités aux industriels qui ne pourraient rester à Lille pendant toute la durée de l'assemblée générale.

Œuvres militaires. — Aumônerie militaire. Cercles militaires et autres œuvres annexes de l'aumônerie. Etude de ces œuvres et des ressources à créer pour les établir. Bibliothèques militaires. Mesures à prendre par les Comités catholiques pour mettre les jeunes gens qui se rendent sous les drapeaux en rapport avec les Œuvres militaires. Œuvre de Notre-Dame des soldats. Utilisation, pour les Œuvres militaires, des volontaires dans leurs foyers. Œuvres de prières en faveur des Français morts pour la défense de la patrie.

MM. les Aumôniers militaires de la région sont invités à prendre part aux travaux généraux de cette Commission et à se réunir, en outre, à certaines heures, pour traiter plus spécialement les questions pratiques qui les concernent.

Des séances spéciales se tiendront en dehors des Commissions sus-indiquées pour traiter les questions d'*organisation des Comités catholiques.*

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO.

HORAIRE.

Jeudi 16. — Le soir à 7 heures 1/2, salut solennel dans la chapelle du Cercle catholique, rue Marais, 18. Après le Salut, séance d'ouverture, dans la grande salle du Cercle.

Vendredi 17. — A 7 heures 1/2, messe dans la chapelle du Cercle catholique, pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux du Congrès. Après la messe, déjeûner en commun, au Cercle.

Séance des commissions. — De 9 heures à 11 heures : Œuvres de foi et de prière; Œuvres ouvrières et charitables. — De 2 heures à 4 heures : Enseignement, Presse et Art chrétien; Œuvres ouvrières et charitables. — De 4 heures à 6 heures : Œuvres de foi et de prière. — Le soir, à 8 heures, séance générale.

(C'est plus particulièrement le vendredi 17 que la Commission des Œuvres ouvrières et charitables traitera la *question de l'Usine.*)

Samedi 18. — A 7 heures 1/2, messe dans la chapelle du Cercle, pour les membres des Comités et pour les confrères défunts Après la messe, déjeûner en commun, au Cercle.

Séances des commissions. — De 9 heures à 11 heures : Œuvres

de foi et de prière. — Œuvres ouvrières et charitables. — De 2 heures à 4 heures : Enseignement, Presse et Art chrétien. — De 4 heures à 6 heures : Œuvres militaires. — Le soir, à 8 heures, séance générale.

DIMANCHE 19. — A 8 heures, messe et communion générale dans l'église de Notre-Dame de la Treille, à l'intention du Souverain-Pontife et de la France. Après la messe, déjeûner en commun, au Cercle. — A 10 heures 1/2, réunion des Commissions pour achever leurs travaux. — Réunion spéciale relative à l'organisation des Comités. — A 2 heures 1/2, séance générale sous la présidence de NN. SS. les Évêques. Après la séance, salut et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Toutes les séances des Commissions et les séances générales du soir auront lieu au Cercle catholique, rue Marais, 18.

MM. les membres des bureaux diocésains de l'Union des Associations ouvrières catholiques et MM. les Aumôniers militaires, tout en prenant part aux séances générales des Commissions, auront, à des heures qu'ils détermineront eux-mêmes, des réunions spéciales pour traiter les questions pratiques relatives aux Œuvres dont ils s'occupent.

La séance générale du *dimanche* 19 aura lieu chez les Frères de la Doctrine chrétienne, dans la grande salle de l'hôtel Notre-Dame, rue de la Monnaie, 39. C'est aussi dans la chapelle de cet établissement que se donnera le salut.

Un bureau permanent sera établi rue Marais, 18, à partir du jeudi 16, à deux heures, pour donner aux membres du Congrès tous les renseignements qui leur seront nécessaires. On y délivrera des cartes pour assister aux séances, moyennant une cotisation de 5 fr., destinée à couvrir une partie des frais du Congrès et donnant droit à un exemplaire du compte-rendu.

Le Cercle catholique met ses salons à la disposition des membres des Comités, pour toute la durée du Congrès.

Depuis le vendredi matin jusqu'au dimanche à midi, le Très-Saint Sacrement sera exposé dans la chapelle du Cercle catholique, où des adorateurs se relèveront d'heure en heure, pour appeler la bénédiction du Dieu de l'Eucharistie sur l'Eglise, sur le Souverain-Pontife sur la France et sur les travaux du Congrès.



HISTOIRE D'UNE PLANTE VIVACE.

On arrive au gros bourg de X.... par l'antique et gracieuse carriole dans laquelle nos pères avaient la joie d'offrir l'hospitalité, même sur le grand chemin.

J'avais donc été recueilli à 12 kilomètres en amont dans le panier très-confortable d'un brave voyageur du pays; il y a une manière d'offrir qui met à l'aise, et le petit cheval lui-même était si bien stylé aux usages du maître qu'il semblait que mon poids l'eût obligé, tant la danse des grelots devint aussitôt allègre et joyeuse.

— Vous venez à X..., avait dit mon hôte ambulant?

— Oui, je vais au collége!

— C'est précisément là où je vais pour voir des jeunes gens et si vous voulez une place?.....

Deux chrétiens ont nécessairement le même but puisqu'ils vont au même ciel, mais ce terme moins éloigné : le collége de X... resserrait singulièrement nos relations.

— Ne vous ai-je pas déjà vu?

Nous passâmes une revue réciproque de nos physionomies, honnêtes d'ailleurs, évidemment nous avions habité déjà une autre fois la même carriole.

— Mais oui, dit il, c'était sur le chemin de Lourdes, il ya 2 ans, il y eut procession, le Père d'A.... prêcha....

— C'est juste!

Nous faillîmes nous embrasser, nous étions de vieux amis.

— Quel beau mouvement de résurrection catholique dans ces pèlerinages, mais ici on ne s'en aperçoit guère.

— Bah! à en juger par vous, il y a encore....

— Non, la foi s'éteint, jadis nos pères gagnaient peu et bâtissaient des églises splendides, vous verrez tout à l'heure à X.... quels beaux restes! Aujourd'hui on gagne des millions et l'on ne fonde rien.

— Cependant ce collége de X.... c'est bien une fondation?

— Oui, mais que de labeurs! Que de difficultés surmontées! Quels efforts! et que d'indifférence encore! J'appris alors, ce que je sus mieux plus tard, du commencement de l'Œuvre où mon ministère m'appelait, et voici aujourd'hui la somme de mes souvenirs.

Un jour deux enfants voisins de X..., portés par l'Esprit, entrèrent au séminaire et devinrent prêtres, ils choisirent la vocation de consacrer sacerdoce, zèle, patrimoine et tout ce que Dieu leur avait donné de force, à venir au secours des âmes des enfants de leur pays. Il y avait tant à faire; un illustre bavard, qui lui aussi, était né aux environs, avait fait tant de mal, il fallait bien réparer.

La nouvelle de ce projet fut accueillie par un immense concert; ce n'était pas un concert joyeux, ce n'était pas non plus un charivari; mais quelque chose de bien plus lamentable : il s'agissait du chœur presque complet des honnêtes gens de l'endroit avec *solos* des prophètes de malheur.

« Dans ce pays laïc on n'acceptera jamais de confier des enfants aux robes noires; l'indifférence a passé plusieurs couches sur les âmes, elles sont invulnérables aux essais de l'enthousiasme... « il y a même du danger! » et de déduction en déduction, on arrivait à cette audacieuse conclusion : « vous faites une mauvaise action, vous « mangerez votre avoir, vous ne ferez rien de bon et vous l'aurez « voulu. »

Ils passèrent outre, mais après les honnêtes gens, se présenta une grande dame, toute bouffie de sa vertu, l'Université : Êtes-vous dignes et capables, demanda-t-elle aux apôtres, vos papiers, vos stages?

— Nos papiers, voici nos *lettres de prêtrise*, notre réputation peut se traduire en certificats et notre évêque nous connaît bien étant professeurs depuis plusieurs années à son Petit-Séminaire.

— *Lettres d prêtrise, réputation sacerdotale*, on ne connaît plus cela, nous ne sommes plus sous le régime du bon plaisir; on peut être prêtre et ignorant ou indigne, tandis qu'un bachelier offre des garanties. Vous n'ouvrirez pas.

— Cependant en attendant que l'un de nous subisse votre baccalauréat voici un bachelier notre ami et collaborateur, il vous donne son nom....

— Un *prête-nom!* s'écria la vertueuse dame, y avez-vous songé?

Quel manque de sens moral! Vous révoltez ma pudeur, vous n'êtes pas digne d'élever la jeunesse.

Cependant la loi, dans laquelle on ne peut pas toujours jeter autant de réserves que voudrait un certain Ministère, la sage loi, (on ne nous reprochera pas de multiplier nos marques de respect) accorde aux prêtres non interdits le droit de faire une classe primaire, et même leur reconnaît assez de savoir pour enseigner *quatre* latinistes, mais pour *quatre* seulement.

Ce sera notre début, déclarèrent les prêtres courageux, nous commencerons derrière ces étroites barrières et nous nous efforcerons de satisfaire peu à peu à toutes les exigences. — Halte-là, il y a un conseil académique au chef-lieu où l'on ne saurait trop examiner, car on découvrit bientôt un immense abus qui allait se glisser : *Un prêtre*, un vrai prêtre selon la loi, c'est *M. le Curé*, car lui seul a un traitement, mais ces gens de rien, puisqu'ils ne touchent rien, ne doivent pas se permettre des fonctions universitaires.

On discuta trois quarts d'heure, cependant la loi se refusa à subir l'entorse et il fallut subir la loi et déclarer l'école ouverte.

L'époque où le Directeur prenant son diplôme, entrerait dans la plénitude des droits de chef d'institution approchait inévitablement... c'était l'heure décisive de tuer le monstre.

Les fonctionnaires académiques apparurent subitement; nous venons faire une descente et poursuivre votre fraude. Nous savons de science certaine que vous avez trois latinistes en dehors des quatre et c'est un cas de fermeture Voulez-vous avouer?

— Non vraiment, nous n'avons jamais eu cette confiance dans la tolérance universitaire, et nous n'avons que les quatre malheureux latinistes règlementaires.

— Eh bien puisque vous refusez d'avouer et de prononcer vous-même la clôture de votre maison comme nous vous le proposions charitablement et n'acceptez pas de commander vous-même le feu, nous allons procéder à une perquisition et prononcer.

Chaque gamin fut donc soumis à la question. — Vous ne faites pas de latin? — Non Monsieur. — Un peu? — Non Monsieur. — En êtes-vous sûr? — Oui Monsieur. — Que ferez-vous plus tard? — Je serai pharmacien. — Ah pharmacien! et vous ne faites pas de latin à votre âge, c'est impossible. — Non Monsieur. — Eh bien puisque les élèves sont si bien stylés nous ferons parler les pupitres. On les fouilla académiquement Heureusement, il y avait de l'ordre

et aucune grammaire latine des quatre privilégiés n'était tombée dans les alphabets; autrement, quelle pièce de conviction!

On pesa ce que valait une répétition donnée en ville à un élève sans pouvoir en formuler un délit, et l'académie se retira la queue classique dans les jambes : quels coquins de cléricaux! pas l'ombre d'une fraude, sont-ils sots.

Cependant la Faculté des lettres de la région avait vu le supérieur s'asseoir sur la sellette, il avait répondu en professeur, et conquis ce diplôme plein de garanties.

Enfin, pensait-il, je puis instruire mes compatriotes sans compromettre la patrie. Et il fit ses déclarations.

— Halte-là! Examinons ce stage! Quatre ans de professorat au petit Séminaire.

— C'est bien ce que requiert la loi?

— Sans doute, mais est-ce que vous professiez pendant les vacances?

— Non vraiment.

— Eh bien! alors vous n'avez pas quatre ans.

— Cependant un professeur de l'Université qui a professé trente ans, a trente ans de service malgré les vacances.

— Est-ce que vous vous compareriez à un professeur de l'État. Sachez que quatre ans pour vous font quarante mois au plus et qu'il vous faut faire huit mois encore.

C'est ainsi qu'après avoir été abreuvé de tracasseries, au moment d'atteindre le but, une nouvelle année de la jeunesse de ces existences vouées au salut du peuple allait être encore engloutie; d'ailleurs, passer un examen, cela est possible à un directeur, mais aller faire un an de stage dehors, c'est impossible.

L'académie riait dans son faux-col. Il y avait un recours. Des dispenses s'accordent, surtout en de telles circonstances, le maître chrétien avait des protections, et, en ce temps-là, M. Waddington n'était pas ministre. Il fit sa pétition.

Par une fatalité, par un pur effet du hasard, les pièces furent oubliées à l'académie du chef-lieu et le ministre ne pouvait répondre; heureusement le fonctionnaire académique ayant pris un congé qui comptait dans son service, le procureur chargé de l'intérim fit l'envoi. Le ministre sollicité accorda. L'année scolaire était à demi écoulée, l'année était perdue et le but atteint.

. . . .

Aujourd'hui donc, le collége de X. fonctionne, âgé de plus de 20 ans, il a vu ses bâtiments grandir et s'orner.

Quand la carriole parut, une belle grille s'ouvrit sur une cour d'honneur couverte de corbeilles de fleurs. Un vaste perron nous introduisit dans des salles bien disposées et aérées.

L'académie devrait faire une descente pour imiter chez elle l'ordre, la propreté, la largeur des cours sablées, les ombrages voisins et surtout la chapelle. On vient d'allonger cette chapelle de deux travées, non pas qu'elle fut trop étroite, mais pour faire honneur au Maître tout-puissant qui daigne y habiter. De beaux vitraux y laissent pénétrer un jour sanctifié par de pieuses représentations, et le culte y a une splendeur toute merveilleuse. Ce jour-là, un curé et un religieux, anciens élèves, y faisaient une prière d'actions de grâces.

J'admirais l'activité du maître qui suffit à tout : je suis fatigué, dit-il, mais ne me plains pas et j'espère, les temps ont été plus durs.

. . . .

Prodige perpétuel des contradictions du monde. Le monde profite d'une telle œuvre, les petits y sont envoyés et c'est la joie des parents; la ville, sans avoir contribué par la moindre dépense, en est honorée et enrichie, et le monde au lieu de recueillir précieusement la graine d'une telle institution, afin d'en multiplier l'espèce, n'est préoccupée que de recommencer à l'occasion, l'histoire douloureuse des avanies qui font périr tant de bons désirs.

Vienne maintenant à X... ou ailleurs, un entrepreneur de *bal public*, voire peut-être un directeur de maison de tolérance, on ne lui demandera pas tant de papiers, on ne le fera pas attendre des années. les mères pleureront bientôt à leur aise le naufrage préparé à leurs fils, la ruine et le déshonneur feront librement des victimes, et quand la corruption aura fait assez de progrès, la commune intelligente jugera qu'il est opportun de doubler la pâture et ne marchandera pas ses subventions.

A Paris, l'Opéra a coûté, dit-on, 150 millions, qui représentent un intérêt annuel de 8 millions, et les danseuses y touchent jusqu'à cent mille francs de traitement. La ville de Paris ruinée vient de voter quelques vingt millions de plus pour faire une avenue en face. Voilà une commune qui comprend.

V.-DE-P. BAILLY,

Des Augustins de l'Assomption.

UNE COLLECTION D'OPUSCULES DES SAINTS PÈRES

Un savant théologien de la Compagnie de Jésus, le R. P Hurter, professeur à l'université d'Inspruck, a commencé depuis plusieurs années une œuvre trop peu connue en France, croyons-nous, et dont nos lecteurs nous sauront gré de les entretenir brièvement. C'est une collection d'opuscules choisis des Saints Pères, humble d'aspect, accessible à tous par la modicité du prix, mais d'une valeur inestimable pour les hommes studieux qui veulent remonter à la source de la tradition chrétienne. (1)

Nous n'avons pas besoin de faire de longs discours sur l'importance de l'étude des Saints Pères. « Ne négligez pas les paroles des anciens, dit l'auteur de l'*Ecclésiastique*, ils tiennent ce qu'il savent de leurs pères; vous apprendrez d'eux l'intelligence, pour savoir donner réponse quand il sera nécessaire. » (2) Dans l'Église, ces anciens dont nous devons recueillir diligemment les paroles sont avant tout les Saints Pères, par qui la foi apostolique nous a été transmise et la science des grands docteurs chrétiens a été formée.

Le P. Hurter adresse ses volumes aux étudiants en théologie, et ils ne sauraient sans doute trouver une lecture plus utile à faire marcher de front avec l'étude de la théologie scolasti-

(1) OPUSCULA SS. PATRUM SELECTA, *ad usum præsertim studiosorum theologiæ, edidit et commentariis auxit Hugo Hurter, S. J* — La collection comprend aujourd'hui *trente-trois* volumes in-18. Nous avons donné les titres des vingt-huit premiers, dans notre numéro d'août, et ceux des cinq derniers parus dans celui d'octobre. Chaque volume se vend séparément. Dépôt chez Lethielleux, libraire, 4, rue Cassette, Paris.

(2) *Eccli.* VIII. 11.

que. Il y a là un inépuisable trésor pour la prédication et une nourriture exquise pour la piété. Les grands génies et les grands saints, qui parlent ici, visant toujours à la réformation des mœurs ne s'attachent pas uniquement à la science, mais ils élèvent leur lecteur jusqu'aux hauteurs de la sainteté.

Un des grands défauts de notre siècle est de multiplier les livres d'une manière insensée, si bien que la plupart du temps on n'y trouve ni une pensée bien mûrie ni une doctrine profondément étudiée. On vulgarise, et sous prétexte de mettre la science à la portée de tous on lui enlève le nerf et la vigueur. Les ouvrages didactiques de seconde main peuvent être mieux coordonnés, mais c'est une espèce de charpente artificielle d'où la vie est absente. Les Pères nous présentent la doctrine catholique au milieu de la vive lutte par laquelle elle a détruit l'erreur dans le monde. Leur zèle et leur charité pour les âmes autant que leur génie leur faisaient trouver l'arme qui allait droit au but, qui terrassait l'adversaire. La vérité n'est jamais plus brillante et plus vigoureuse que lorsqu'elle jaillit de sa source bouillonnante pour renverser une erreur qui se dresse devant elle.

Les traits pénétrants qu'on trouve dans les Saints Pères n'ont rien perdu de leur force. Comme l'erreur roule dans un cercle, les hérésies d'autrefois ne cessent de renaître, sous des formes quelque peu changées; mais les mêmes en substance. Aussi quelle puissance les grands orateurs, les apologistes modernes ne puisent-ils pas dans les autorités des premiers Docteurs! Nulle part le prêtre ne trouvera une nourriture pareille.

Mais il y a de grands obstacles à l'étude des Saints Pères. D'abord les immenses collections sont inaccessibles à presque tous ceux qui auraient le loisir d'en profiter; ensuite, pour faire le choix des ouvrages les plus utiles il faudrait une grande dépense de temps; enfin les écrits des Saints Pères sont obscurs pour plusieurs. Ils étaient les fondateurs et les initiateurs de la science chrétienne; mais les termes dont ils se sont servis n'étaient pas encore choisis et consacrés par l'usage de l'Église;

comme ils n'avaient en vue que l'erreur vivante devant leurs yeux, certaines expressions dont ils pouvaient user bien légitimement offrent un danger, aujourd'hui qu'on leur a donné un autre sens, ou qu'on les compare à d'autres erreurs.

Le R. P. Hurter obvie à ces inconvénients. Il rassemble un nombre restreint d'ouvrages que chacun peut facilement se procurer. Il en fait un choix judicieux, en sorte qu'il présente sur tous les points de la doctrine et de la morale ce que les Saints Pères ont écrit de plus fort et de plus beau. On suit avec lui toutes les différentes attaques que le démon a dirigées contre l'Église dans les premiers temps, et l'on voit par quelles armes elle a triomphé. Témoignages des martyrs, actes des premiers papes, luttes des apologistes, réfutations des diverses hérésies qui pullulent soit en Orient, soit en Occident, et viennent échouer aux pieds du roc inébranlable, terrassés par le champion que Dieu ne manque jamais de susciter à son Église, instructions aux fidèles, règles de la sollicitude pastorale, toute l'Église des premiers siècles est là vivant, priant, agissant, instruisant, triomphant. Enfin quelques traités écrits au moyen-âge, comme le *Monologium* de Saint Anselme, nous font déjà entrevoir les Docteurs des grands siècles de la science catholique issue des Saints Pères.

Mais le savant Jésuite ne se contente pas de fournir des éléments si précieux, il est encore un guide très-sûr pour les étudier et les mettre en œuvre. Des notes nombreuses expliquent soit les difficultés du texte, soit les divers points de doctrine qu'il y aurait danger de mal interpréter. Beaucoup de dissertations théologiques développent la pensée commune des Saints Pères sur des points touchant à la controverse moderne. Ainsi, pour citer quelques exemples, le premier volume renferme une dissertation sur le démon témoin malgré lui de la vérité chrétienne. Le R. P. Hurter rassemble un grand nombre de témoignages des premiers Pères, puis suivant sa pensée jusqu'aux temps modernes, il montre le démon reculant pas à pas devant l'Évangile et reprenant son influence à mesure que la foi diminue, ce qui l'amène à donner brièvement ses conclu-

sions sur la question du spiritisme. Il y en d'autres sur *le sang des Martyrs, voix de la vérité* (Vol. IV), sur la Sainte Eucharistie et la loi du secret (Vol. XXIII), sur la grâce et son efficacité (Vol. XXIV), sur la primauté du Saint-Siége, sur l'infaillibilité, sur l'Église, corps mystique de Jésus-Christ (Vol. XXV, XXVI, XXVII). Nous avons remarqué entre autres, la dissertation intitulée : *Theologia Martyrum*, où l'auteur rassemble les affirmations des principaux points du dogme catholique sortis de la bouche des saints Martyrs en présence de leurs bourreaux, actes de foi animés du feu de la charité qui va jusqu'à donner sa vie, autorités très-importantes en faveur de la doctrine, puisque Notre-Seigneur a promis que le Saint-Esprit inspirerait aux Confesseurs ce qu'ils devraient répondre à leurs juges : *Dabitur vobis in illâ horâ quid loquamini* ; témoignages les plus chers pour nous, puisque ce sont les testaments de nos pères prononcés dans les supplices et aussitôt scellés de leur sang. (Vol. XIII).

L'espace nous manquerait pour donner un aperçu complet des trente-trois volumes de cette précieuse collection. Nos lecteurs en savent assez du reste, pour en comprendre le prix. Nous nous permettons de signaler un autre profit qu'un maître chrétien peut en tirer. Il trouvera là un choix de textes très-bien fait, et pourra en peu de temps y chercher des secours très-utiles pour son enseignement. Pourquoi même n'adopterait-on pas certains volumes comme auteurs classiques, par exemple l'*Octavius* de Minutius Félix, les Sermons de S. Léon, les lettres de S. Cyprien ou de Saint Jérôme ? Les notes du P. Hurter, quoiqu'elles soient surtout théologiques, vaudraient bien certaines autres annotations en vogue. En tous cas, comme il est assez généralement reconnu que la plupart des éditions classiques des Pères latins ne sont pas satisfaisantes, il est certain que les petits volumes du P. Hurter, avec les commentaires dont il les a enrichis, seraient très-utiles à un maître chrétien qui voudrait combler cette lacune. Son choix en effet serait facilité par le choix du P. Hurter, dont les notes fourniraient aussi d'utiles matériaux.

Un mot maintenant sur la méthode suivie dans la formation de cette collection. L'œuvre entière se divise en deux séries dont la seconde, en cours de publication, n'a encore que neuf volumes. Le tome XXIV qui termine la première série se termine par un index analytique de toutes les matières contenues dans cette première partie, soit dans les textes des Pères, soit dans les dissertations, soit dans les nombreuses notes théologiques répandues dans le corps des volumes.

La première série ne suit pas un ordre bien régulier. Elle renferme cependant surtout les écrits des premiers Pères, Martyrs, Papes, Apologistes, tous les principaux monuments qui prouvent la divinité du christianisme contre les persécuteurs idolâtres.

A partir du tome XXV[e], le P. Hurter s'attache à une méthode plus suivie. Il entreprend de former une théologie complète avec les opuscules des Saints Pères. Nous regrettons qu'il n'ait pas suivi ce plan dès le début, l'ensemble se présenterait avec plus de grandeur et de majesté. Mais il y supplée par de courtes préfaces placées en tête de chaque volume et indiquant la place que certains des traités précédemment parus doivent occuper dans la nouvelle série. Ces préfaces servent aussi de transition entre les diverses parties de la théologie des Saints Pères. — Les dissertations et les notes théologiques viennent combler quelques lacunes, appliquer la doctrine des Pères aux questions aujourd'hui les plus débattues, éclaircir plusieurs points de dogme.

Les neuf premiers volumes de cette nouvelle série (XXV-XXXIII), comprennent les traités de l'Église, *De Deo uno et trino*, et deux volumes sur l'Incarnation. Ce traité sera suivi d'un recueil d'opuscules sur la Sainte-Vierge. La première série d'ailleurs contient déjà dans le tome XII[e] quelques opuscules consacrés à honorer la Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ce sont des écrits de S. Proclus et de S. Cyrille, les plus belles homélies de Saint Bernard, un traité ancien de l'Immaculée-Conception, et le livre de Saint Jérôme contre Helvidius.

Ce simple exposé suffira pour faire apprécier à nos lecteurs

l'importance du recueil du R. P. Hurter. L'œuvre a été conçue par une pensée de foi et de piété, accomplie avec une profonde science. Elle se recommande assez d'ailleurs par son objet. Il ne nous reste qu'à présenter nos remercîments au docte professeur d'Inspruck et nous sommes assurés de bien présumer en y joignant ceux de nos lecteurs.

Géry Delalleau,
Des Augustins de L'Assomption.

L'AUMONIER UNIVERSITAIRE [1].

Il n'y a pas de respect dont ne soit digne le bon prêtre par son caractère sacré, par ses fonctions, par ses vertus. Malgré les taches que la nature humaine, toujours fragile, dépose sur le sacerdoce, il n'en est pas moins certain qu'il est la lumière qui éclaire le monde, le sel qui le conserve, la chaleur qui le vivifie, la voix qui le dirige. Pour quiconque a sondé les plis et les replis du cœur humain, est descendu dans l'abîme de sa misère, l'éclat des vertus qui brillent dans le sacerdoce est une preuve péremptoire de la divinité de son origine. On n'a donc pas à craindre que notre plume veuille offenser le prêtre des lycées. Mais notre respect ne doit pas nous empêcher de considérer ce que l'Université fait du prêtre et ce que le prêtre fait dans l'Université.

Nul ne peut mieux savoir ce que l'Université fait du prêtre que le prêtre lui-même. Il faut donc l'écouter et apprendre de sa bouche quels sont les fruits de son ministère, quelles consolations, ou bien quelles angoisses l'attendent sur la terre où il répand ses sueurs. Sommé de parler, il vous dira qu'il sème sur une terre ingrate où le bon grain est étouffé avant même qu'il ait germé ; qu'en dépit de son zèle et de ses efforts, la foi se perd, les mœurs se corrompent ; que quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, son influence est vaine auprès de la jeunesse et qu'il se sent vivre dans le vide, oui, le vide, c'est le mot qui résume ce qu'est le prêtre dans l'Université. Qu'il parle, veille

(1). Notre dessein est de publier dans les pages de la *Revue* une série d'articles sur l'Université et son personnel. Nous consacrerons le premier à l'aumônerie. A. D.

et sue, le vide lui répond ! L'enfant, ô prêtre, l'Université vous le dérobe, le place si loin que vous ne l'atteindrez pas. Ses pions, ses professeurs, ses hauts fonctionnaires, tout en elle agit en sens opposé au vôtre sur l'âme de l'enfant, et par conséquent, l'éloigne de vous, le fait rétif à votre action. Former un chrétien est un miracle du monde moral plus difficile que ceux du monde physique. La puissance de Dieu qui a fait les lois de la nature peut les suspendre à son gré; mais à former, changer les âmes, il faut la puissance divine et le concours des volontés humaines. Aux yeux de l'élève de l'Université, le prêtre est un chef de service, le collègue du pasteur protestant ou du rabbin juif. Je ne nie pas que la tolérance religieuse ne soit aujourd'hui un droit pour tous les cultes, mais les admettre tous sur un pied égal dans une même maison d'éducaction, c'est signifier à l'enfant qu'on les tient pour également vrais ou pour également faux. Il n'y a pas un homme religieux, à quelque croyance qu'il appartienne, qui ne déplore la promiscuité des cultes dans une maison d'enseignement. Elle conduit l'enfant, sans même qu'il s'en doute et par la seule logique naturelle de son esprit à rejetter toutes les religions, ou bien à ne voir en elles que des manifestations également respectables du sentiment religieux. Si quelqu'un vient vous dire avec une certaine emphase philosophique que rien n'importe à Dieu si ce n'est qu'on reconnaisse son souverain domaine par l'adoration; que son temple a pour dôme les cieux, que les religions sont des évolutions de la conscience humaine, sacrées au même titre, soupçonnez un nourrisson universitaire.

La religion n'entre dans le cœur de la jeunesse, n'y prend racine, ne s'y nourrit que par l'exemple. L'enseignement de ses dogmes est nécessaire, indispensable; mais à lui seul, il est inefficace et reste lettre morte. Or, où sont dans l'Université les exemples de piété et de religion? Qu'on nous les montre? Dans un lycée de province, on avait ouvert les vacances de Pâques la semaine sainte et l'Évêque eut souci du devoir pascal de cette jeunesse. — Soyez tranquille, lui fut-il répondu, nos élèves feront leurs Pâques chez eux. — Et les professeurs qui

leur doivent l'exemple? — Ils les feront, chacun, dans sa paroisse. L'Évèque dit à ses curés de faire attention sur le compte de leurs paroissiens de l'Université; ils ne virent personne. Voilà cependant les hommes dont l'aumônier attend coopération et secours dans l'œuvre de son apostolat! Il ne faut pas s'étonner qu'il soit stérile, triste, découragé. Il faut tout le sentiment du devoir à accomplir pour ne pas secouer la poussière de ses souliers et porter ailleurs son ministère.

Qu'il est humiliant pour l'aumônier de passer à l'état d'enseigne et de décorer de sa robe des lieux qu'il abhorre! Le mot d'enseigne n'est pas trop fort pour peindre la situation de l'aumônier universitaire. Elle trompe tous ces pères inexpérimentés, toutes ces mère crédules qui n'ont jamais rien su de l'éducation; qui croient à la suffisance d'un seul pour rendre leurs enfants religieux; qui ont trop de bon sens naturel pour faire fi de nos dogmes et de notre morale, mais qui sont trop occupés d'ambition et de fortune pour fixer leurs yeux autre part que là où semble briller la science et se préparer l'avenir. Qu'ils écoutent la parole d'un romancier, Paul Féval : « C'est parce que j'ai été élevé par l'Université que je veux que mon fils le soit par les Jésuites. »

Le recrutement de l'Université se fait surtout parmi ceux qui la connaissent le moins et qui la jugent par les apparences.

Vous qui voulez vos enfants respectueux et soumis, fidèles aux lois de l'affection, qui voulez les élever pour la vertu et non pour le vice, discutez à fond la valeur morale et religieuse des maîtres auxquels vous allez les confier. Pour se préparer une indigestion dangereuse, il n'est pas nécessaire que tout un repas soit composé de mauvais aliments, la présence d'un seul suffit à produire le phénomène. Or, dans l'Université, que d'aliments malsains sont chaque jour servis au cœur et à l'esprit de la jeunesse! Je l'entends me répondre d'une voix courroucée : nos temples sont magnifiques de grandeur et de décoration et les cérémonies sacrées s'y font avec une imposante majesté. Chez nous on se confesse, on communie, il y a même des professeurs très-pieux, des membres des conférences de

Saint-Vincent de Paul, et si tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes, cela tient aux mœurs du temps, à ce courant de libéralisme qui emporte la société humaine. Les premiers pasteurs nous font de temps à autre l'honneur de leur visite, et combien de fois n'avons-nous pas recueilli de leur bouche véridique et respectable les plus flatteurs encouragements. Oui, M. Sarcey prétend qu'un courant d'impiété contre lequel vous êtes impuissants à réagir éloigne votre jeunesse de la religion, et que lorsqu'elle demande, la veille d'une grande fête, sortie pour mieux vaquer à la piété, chacun sait la tricherie que cette stratégie cache ; mais c'est vous qui avez créé ce courant, il est votre ouvrage et il durera tant que vous serez dans l'enseignement. Quant à vous prévaloir de la visite et des compliments de nos prélats, nous espérons que vous n'en aurez pas souvent l'occasion.

Mgr l'Archevêque d'Aix adressait naguère à M. le Recteur de l'Académie d'Aix la lettre suivante :

Monsieur le Recteur,

Je m'empresse de vous accuser réception de la lettre, datée de ce jour, par laquelle vous me faites l'honneur de me convoquer pour la prochaine session du conseil académique ; mais j'ai le regret de ne pouvoir y répondre autrement que par ma démission de membre de ce conseil.

En présence des faits qui s'accomplissent à cette heure, et dont l'initiative appartient à M. le Ministre de l'Instruction publique, il répugne à ma conscience, il répugnerait au simple sentiment de ma dignité personnelle, de prêter plus longtemps à l'Université de l'État l'ombre même du moindre concours.

Veuillez néanmoins, Monsieur le Recteur, agréer l'assurance de ma considération très-distinguée, et comme homme privé, l'expression de mes bien dévoués sentiments.

† AUGUSTIN, *archevêque d'Aix.*

Dans un chapitre où l'on parle de la religion dans les lycées, on ne saurait passer sous silence le rapport fait par neuf aumôniers des colléges de Paris sous la Restauration. Ils y déclarent en substance :

Que leur ministère, si actif et si zélé qu'il soit est complétement stérile ;

Que les enfants qui leur sont confiés, sont à peine entrés dans l'Université, qu'ils perdent tous les bons sentiments qu'ils y ont apportés ;

Que ceux, bien rares, qui y demeurent fidèles, les cachent comme un secret honteux ;

Que vers l'âge de 15 ans, toute influence religieuse se perd sur eux ;

Que dans les hautes classes, 90 sur 100 élèves, manquent à leur devoir pascal ;

Que le cours de philosophie terminé, 1 sur 100 élèves, conserve la foi, y reste fidèle.

Voilà ce qu'on disait des colléges royaux il y a 40 ans et voilà ce qu'on peut dire, à plus forte raison des lycées, aujourd'hui que les grands maîtres sont des libres-penseurs comme M. Duruy ou des libéraux protestants comme M. Wadington. « Jamais, disent les *Mémoires, pour servir à l'histoire de l'Instruction publique*, jamais aucun père vraiment religieux n'a mis son fils en pension dans un lycée, ou s'il l'a fait il s'en est repenti tôt ou tard, et nous en connaissons plusieurs qui déplorent encore les suites de leur imprudence. »

Ces témoignages soulagent notre conscience et nous permettent de tirer cette conclusion que l'aumônier des lycées ne peut rien pour la foi des élèves. Quoi qu'il fasse contre le torrent des mauvaises doctrines et des mauvais exemples, il sera toujours condamné à déplorer son impuissance. Il est dans la nature des grands maux de résister à tout effort isolé. Il faut que l'Église, oui l'Église que l'Université fait tout pour combattre et dont néanmoins elle réclame le concours, en prenne son parti ; l'Université est inguérissable, jamais elle ne

se laissera pénétrer par l'esprit de l'Évangile et jamais par suite elle n'en nourrira l'esprit de ses élèves.

Aujourd'hui plus que dans aucune autre partie de son histoire, sa vie s'écoule en dehors de l'Église et aussi jamais la jeunesse qu'elle forme ne fut plus impie et plus licencieuse. Que de preuves n'en aurions-nous pas s'il nous était permis de scruter tout ce qui se dit, se fait, s'écrit dans les lycées ou autour? Qu'on fit un dossier de toutes les lettres écrites par des élèves à partir de 14 ans et au-dessus ; qu'on tint un registre de leurs visites les jours de sortie ; qu'on sténographiât leurs conversations, et des millions de voix honnêtes demanderaient à cor et à cris, au nom de la Religion et de la morale, la destruction du monopole universitaire.

C'était en 1869 : l'aumônier d'un lycée avait donné pour devoir d'instruction religieuse, la nécessité du culte intérieur et extérieur. Les copies tombèrent pour un moment entre les mains d'un surveillant resté fidèle aux convictions religieuses de sa jeunesse. Un examen sommaire le conduisit à constater une foule d'impertinences que n'eût point désavouées Voltaire. Et ne croyez pas que l'aumônier s'étonne encore en lisant ces polissonneries blasphématoires, ou qu'il traduise son indignation à l'extérieur. Il boit son calice amer et il se tait, sachant bien que sa voix retentirait dans le désert. Peut-être ceux qui l'entourent gémissent-ils de ce qu'ils voient ; mais ils veulent laver le linge sâle en famille ; c'est prudence. Une cupidité commune, une position à sauvegarder, à améliorer, le souci de leur repos, voilà les causes du silence de ceux qui voient le désordre et en souffrent. Et la conséquence forcée de cet universel silence est que les abus se multiplient, que les vices pullulent, que la vertu s'anéantit.

Non, je ne resterai pas plus longtemps au lycée où mon père veut que je retourne, disait à son ami le fils d'un magistrat que nous avons connu. Le séjour que j'y ai fait a ravagé mon âme; mais, parce qu'elle a pu heureusement conserver le discernement du bien et du mal, je sens l'impérieux devoir

d'en sortir. Il en sortit, et par cet acte de chrétienne indépendance, il mérita de sentir naître en lui et se développer le germe de la vocation sacerdotale. Le lycée est une atmosphère méphitique qui donne la mort ; à chercher à l'assainir, l'aumônier fait un travail de Sisyphe. Il lutte en vain contre un mal qui défie tous les remèdes.

L'abbé André Dufaut.



NÉCROLOGIE.

CHARLES SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

M. Charles Sainte-Claire Deville, Géologue distingué, Membre de l'Institut et de l'Académie des Sciences, Professeur au Collége de France, Inspecteur général des établissements de Météorologie de France et d'Algérie, fondateur et actif organisateur de l'observatoire de Montsouris pour offrir à tous des moyens d'observations astronomiques, auteur de nombreuses découvertes en chimie et en météorologie, infatigable explorateur dans les voyages scientifiques les plus périlleux à l'Etna, au Vésuve, en Afrique, et d'ailleurs très-préoccupé de l'administration de plusieurs établissements de bienfaisance et père de famille, avait conservé au milieu de tant de travaux, une singulière modestie et au moment de mourir a réclamé comme une faveur qu'aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe. Ce pieux désir a été accompli.

Alors qu'on dispute à l'Église avec tant d'audace, le privilége de s'occuper d'enseignement supérieur et qu'on la déclare, non pas maîtresse, mais absolument en tutelle en ce qui concerne les sciences naturelles et physiques, il est bon de revendiquer pour elle, un savant aussi estimé, aussi regretté et aussi difficile à remplacer que M. C. Sainte-Claire Deville.

M. C. Sainte-Claire Deville était un fervent chrétien. Lorsqu'il partait, pour des expéditions comme celle de l'Afrique centrale à la suite de laquelle il a succombé, c'était le cœur plein de foi et de sacrifice et muni des secours de l'Église, et en travaillant dans le champ de la science, lui aussi se faisait missionnaire.

Deux de ses filles dont il avait su avec plus de courage que bien des parents chrétiens se séparer pour les donner à Dieu, sont religieuses, un fils est officier et le membre de l'académie des sciences qui porte son nom. M. Henri Sainte-Claire Deville son frère, continue dans le monde des savants les traditions de foi et de piété qui ont honoré et agrandi celui qui vient de recevoir la récompense.

R. P. de Valroger.

Le R. P. de Valroger, restaurateur de l'Oratoire avec le R. P. Pétetot, qui vient de s'éteindre à Caen, a été un des vaillants champions de l'Église contre la science incrédule et meurt avant d'avoir obtenu la réplique de bon nombre d'adversaires.

Charles de Courteilles Marquis de Chavenay.

Ce chrétien ne quitte point le monde en passant par le tombeau; il le quitte cependant en héros qui a fini sa rude tâche, mais se plaît à en recommencer une plus rude.

Charles de Chavenay qui porte un grand nom de France fut un des brillants combattants de Reischoffen. Blessé dans Monsbronn, il rallie ses escadrons et continue à sabrer à droite et à gauche. Epuisé, il tombe de cheval, et, laissé pour mort dans la rue Saint-Philippe, il allait être enterré avec ses malheureux compagnons, lorsqu'on s'aperçut qu'il vivait encore. Fait prisonnier, il s'évade de sa prison et vient prendre du service dans l'armée de la Loire. Au combat de Beaune-la-Rolande, il est de nouveau blessé et fait prisonnier.

Au retour de captivité, il apprit la mort de sa femme victime de son dévouement en soignant les blessés.

Son père avait été tué au combat de Patay.

Lui, qui n'a pas trouvé la mort, entre ces jours-ci à la Trappe rejoindre plusieurs de ses compagnons d'armes.

L'Église forme de grands citoyens qui sont d'un ordre à part.



BIBLIOGRAPHIE.

I

THEOLOGIÆ DOGMATICÆ COMPENDIUM, in usum studiosorum Theologiæ : Tomus 1 :

Nous avons entre les mains le premier volume du *Cours* abrégé de Théologie du Père Hurter, docteur en Théologie et en Philosophie, professeur de Dogmatique à l'Université d'Inspruck.

Il serait impossible croyons-nous, de présenter dans un cadre à la fois plus restreint et mieux rempli les principes fondamentaux de la science théologique. L'illustre auteur consacre ce premier volume à la Théologie dite générale ou fondamentale, c'est-à-dire aux questions qui se rattachent à la posibilité, à la nécessité morale, au fait de la révélation, aux sources de cette révélation, au mode et à l'instrument authentique de transmission, enfin à la Genèse et à la règle de la Foi.

La partie la plus remarquable de cet excellent travail, nous paraît être le traité de la Tradition, considérée surtout dans ses rapports avec le Verbe de Dieu *écrit :* on sent dans ces pages le souffle puissant d'une conviction puisée non pas seulement dans l'étude intime des sources du dogme, mais dans l'expérience quotidienne des ravages opérés par le principe protestant; les luttes de chaque jour et des nécessités que nous comprenons moins en France, parce que nous sommes infiniment moins en contact avec ce principe essentiellement dissolvant de l'interprétation individuelle du texte sacré et de l'absolue autonomie de la Sainte-Écriture, justifient la capitale, importance qu'attachent à cette étude des rapports de l'Écriture et de la Tradition les théologiens de l'Allemagne catholique : c'est qu'en effet, entre Catholiques et Protestants, nous voulons parler ici des Protestants demeurés *Chrétiens*, la question est tout entière dans l'interprétation authentique du Verbe de Dieu *écrit* : or, nous croyons après

avoir parcouru ce traité que tout Protestant de bonne foi qui lira ces pages à la fois simples, limpides et éloquentes, concevra tout au moins des doutes sérieux sur la valeur objective du système préconisé dans sa secte; c'est là évidemment le plus vif désir de l'auteur de ce beau travail, ce sera là, nous voulons l'espérer, sa première récompense.

Dirons-nous que nous avons été heureux de retrouver dans ces pages la logique impitoyable, la méthode et parfois même comme le reconnaît loyalement le révérend Père, les inspirations de celui dont nous sommes fier d'avoir été l'élève, l'éminentissime Franzelin : la catholique Autriche a désormais à opposer à la Prusse protestante dans le domaine de la science théologique des noms aujourd'hui sans pairs, le nom du nouveau Cardinal, le nom plus modeste mais non moins honorable du père Hurter.

Le traité de l'Église et du Souverain-Pontife, suit immédiatement le traité de la Tradition : l'auteur ne se contente pas d'étudier l'Église et son Chef dans leurs rapports avec les sources de la Foi c'est-à-dire en tant qu'organes autorisés et infaillibles du Verbe de Dieu *écrit* et du Verbe de Dieu *oral*, non; pour éviter un dédoublement, *logique* sans doute, comme il l'indique lui-même, mais au premier regard étrange, presque inintelligible pour des esprits peu familiarisés encore avec ce genre d'études, et d'ailleurs d'une utilité très-discutable, il embrasse dans un seul traité toute la matière : inutile de dire que ces pages consacrées à l'exposition dogmatique de la constitution intime de la société surnaturelle sont à la hauteur de leur grandiose sujet : rien de plus concluant en particulier que le traité de la puissance suprême de juridiction et de l'infaillibilité du Souverain-Pontife.

Nous appelons, en terminant ce rapide compte-rendu, l'attention de nos lecteurs sur les cinquante dernières pages de ce volume; elles traitent de la Genèse de la Foi et surtout des liens intimes qui unissent la raison à la Foi : impossible de mieux faire ressortir cette vérité tant de fois démontrée, que la Foi loin d'être contraire à la raison est l'acte de la plus haute et de la plus saine raison.

Un dernier mot, le révérend Père nous permettra de lui exprimer un regret : Pourquoi dans le Traité de la Révélation laisse-t-il complétement de côté la Révélation primitive, la Révélation patriarchale, la Révélation mosaïque?.. Après tout l'Église Catholique, l'illustre professeur le sait mieux que personne, a commencé avec le monde et il semble qu'un coup d'œil sur l'ensemble des communications divines

aurait fait plus vivement ressortir l'harmonieuse unité de l'Œuvre de Dieu.

II

NOMENCLATOR LITERARIUS RECENTIORIS THEOLOGIÆ CATHOLICÆ

Le Père Hurter dans ce nouvel ouvrage, se propose de faire connaître les Théologiens catholiques de valeur parus après le Concile de Trente : c'est à la fois un dictionnaire historique et une étude chronologique des divers ouvrages qui ont marqué dans les sciences sacrées depuis le Concile : aussi l'auteur ne se borne pas exclusivement aux travaux théologiques, il embrasse dans cette étude avec la Théologie scholastisque, la Théologie polémique et positive, la Patrologie, l'Histoire ecclésiastique, l'Écriture-Sainte enfin la Théologie pratique : il est facile de comprendre la haute utilité d'un tel travail surtout pour les jeunes gens qui se destinent aux hautes études ecclésiastiques; un compte-rendu rapide mais suffisant et parfaitement sûr permet d'apprécier à leur valeur les œuvres capitales; quelques remarques critiques éclairent et ouvrent la marche ; en un mot la plume féconde du révérend Père vient de rendre à l'Église et à la science catholique un nouvel et signalé service ; nous nous permettons de recommander à nos lecteurs cet excellent travail.

Père MARIE *Augustin.*

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE, par M. l'abbé Follioley, proviseur au lycée de Laval. 2e édit. 3 vol. in-12. Tours, Cattier.

La première édition de cet ouvrage est connue de beaucoup de nos lecteurs et appréciée suivant son mérite. Nous n'avons plus à faire l'éloge du livre de M. l'abbé Follioley, admis dans plusieurs Maisons comme livre classique. Cette seconde édition comprend un troisième livre qui roule tout entier sur deux écrivains : Bossuet et Bourdaloue. Les deux tiers du volume sont consacrés à Bossuet, nous ne devons pas en faire un reproche à l'auteur. Il devait à ses lecteurs de mettre en relief la figure souveraine du grand orateur et du grand historien qui domine sans conteste tout le siècle le plus brillant de

notre littérature, et l'éclaire des feux les plus purs de sa gloire. Nous disons les plus purs. car il ne s'agit pas ici des doctrines gallicanes de Bossuet; M. Follioley, écrivant une histoire de la littérature, n'avait à s'occuper que de l'écrivain; il le suit dans la chaire où il prononce ses éloquents sermons, et ses immortelles oraisons funèbres, dans son travail attentif auprès du Dauphin son élève pour qui il compose le *Discours sur l'histoire universelle* et divers ouvrages de philosophie, enfin il le retrouve dans sa vie privée, et les intéressants détails qu'il donne d'après les mémoires du temps et les meilleurs biographes préparent utilement le lecteur à profiter de ses écrits.

Sur Bourdaloue, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le jugement suivant porté par une *Revue* bien autorisée à parler du grand orateur des Jésuites :

« Le rival de Bossuet dans la chaire chrétienne obtient une si large place que M. Follioley croit devoir s'en excuser : pourtant si faute il y a, le coupable, on le voit sans peine, n'en a pas de regret. Et nous, non plus, nous ne le regrettons pas. Rarement on a rendu aussi pleinement justice au grand prédicateur placé dans l'estime de ses contemporains au-dessus de l'Évêque de Meaux lui-même. Le caractère de l'orateur, ses vertus, son influence, son talent, le mérite de ses sermons, les qualités qu'on y pourrait encore souhaiter, tout cela est parfaitement mis en relief. »

Un mot maintenant sur l'ensemble de l'ouvrage. M. Follioley est un admirateur passionné du XVIIe siècle. Il le déclare assez nettement dans sa préface et on le sent à chaque ligne. Peut-être sur ce point trouvera-t-il qnelques contradicteurs parmi nos amis, ou du moins quelques critiques qui voudront faire leurs réserves. Ce sont là des questions sur lesquelles il sera éternellement possible de discuter. Il y a du moins quelques points très-certains. D'abord, comme le dit M. Follioley à la première ligne de sa préface, il est manifeste que « le dix-septième siècle est, dans notre littérature, le siècle par excellence, qui prime et domine tous les autres. Pour la première fois, l'esprit français apparaît avec ses qualités distinctives, dans toute son originalité. » Cette langue nouvelle a des mérites propres de clarté, de justesse, de précision, de sobriété. Lui reprocher de manquer de certaines qualités qu'on trouve en d'autres temps ou en d'autres pays, c'est autant que de reprocher à un Français de n'être pas Allemand ou Espagnol, ou à un homme du XIXe siècle de n'être pas né sous Charlemagne.

La langue du XVIIe siècle est au fond le résultat de tout le travail intellectuel qui s'est fait en France depuis Charlemagne, et où les grands docteurs catholiques ont eu la part principale. Corneille en ses beaux endroits de Cinna et de Polyeucte exprime sa pensée et raisonne avec autant de suite et de vigueur que saint Thomas. Qu'on nous laisse admirer la sagesse du goût et la puissante expression des auteurs du grand siècle, et alors nous accorderons volontiers que ces poëtes ont de grands défauts, surtout pour le choix des sujets. Leurs œuvres en général ne vont pas au but où doit toujours viser la poésie, elles ne sont pas populaires, parce qu'elles ne sont pas chrétiennes et françaises. M. Follioley ne craint pas de faire ses réserves à l'occasion sur les auteurs qu'il admire le plus; quelquefois sans doute on pourrait bien les désirer plus expresses. Néanmoins, exagération pour exgération, celle qui est en faveur du XVIIe siècle sera toujours la moins périlleuse. Il est permis par exemple de trouver Boileau trop formaliste ; mais il ne faut pas oublier que l'esprit de règle est un des caractères les plus essentiels d'un bon écrivain français. Avec les théories trop étroites de Boileau, on voyait naître Polyeucte, Athalie et tant d'autres chefs-d'œuvre. Avec nos sublimes conceptions de l'art, nous ne produirons rien, si les poëtes ne tiennent grand compte des exemples de Corneille et de Racine, et même des préceptes de Boileau. Nous espérons que le public pourra bientôt jouir de la tragédie de *Samuel* couronnée au concours dramatique dernier, et dont nos lecteurs ont lu le compte-rendu dans notre précédent numéro. Eh bien, dans cette pièce pleine d'un souffle de poésie admirable, il y a bien peu de choses que Boileau lui-même n'eût pas admises.

Au reste, le XVIIe siècle n'a pas seulement produit des poëtes, ses prosateurs sont ses plus grands écrivains, et ils ne méritent pas les mêmes reproches qu'on peut faire aux poëtes.

Concluons donc que l'ouvrage de M. Follioley, tel qu'il est, est un ouvrage utile pour la formation du goût, autant qu'il est attrayant à lire, et formons le vœu que les occupations de l'auteur lui permettent de le compléter bientôt. Les jeunes gens l'étudieront avec un très-grand profit, et les bonnes lettres ne pourront qu'y gagner beaucoup.

G. DELALLEAU.

REVUE DU MOIS.

SOMMAIRE. — I. Universités catholiques. — II. Lille. — III. Paris. — IV. Angers. — V. Lyon. — VI. Marseille. — VII. Bourses. — VIII. Le procès de l'école Sainte-Geneviève. — IX. Actes du Ministère de l'Instruction publique. — X. Le Voyage triomphal du Ministre.

UNIVERSITÉS CATHOLIQUES. — Les Universités catholiques ouvrent leurs cours à Lille, Paris, Angers, Lyon, Poitiers avec l'assurance de vieilles institutions.

LILLE. Lille, ainsi que nous le disons ailleurs, inaugure le 15 novembre la première faculté de médecine catholique.

Les cours de droit se complètent sans posséder encore les chaires de droit canon précédemment annoncées, mais dès aujourd'hui l'affiche promet un enseignement aussi complet qu'en aucune faculté de l'État.

Quant aux résultats de l'année dernière ils se traduisent par ce chiffre du rapport de M. de Vareilles-Sommières; les réceptions aux examens ont été de 84 0/0.

Le Ministre de l'Instruction publique a cru devoir venir lui-même à Lille examiner ce qu'il lui plaît de considérer comme l'ennemi et soutenir la lutte dans laquelle on veut arracher à la faculté les 120 lits achetés par elle; annuler un traité approuvé par le Préfet.

D'autres misères sont suscitées, nous y reviendrons.

La souscription atteint le chiffre de 4,791,000 francs.

PARIS. Nous ne saurions offrir à nos lecteurs des renseignements plus précis et plus intéressants que ceux adressés par Mgr de la Tour d'Auvergne à ses diocésains.

Le Prélat donne un aperçu de ce qui a été accompli et les améliorations qui sont mises en œuvre à la rentrée.

« Depuis que nous avons fait un appel à votre charité et à votre zèle dévoué en faveur de l'Université catholique de Paris, une année s'est écoulée, et nous pouvons dire qu'elle a été féconde en résultats heureux. Notre œuvre a pris en très-peu de temps des développements considérables. Trois Facultés complètes ont été organisées. « Personnel enseignant, administration, matériel scolaire, bibliothèques, laboratoires, collections scientifiques, tout ce que réclame l'enseignement du *droit*, des *lettres* et des *sciences*, s'est trouvé réuni; et notre établissement a pu jouir du privilége des Universités en obtenant pour ses étudiants la constitution d'un jury mixte.

« Nous pouvons dire que les succès ont dépassés nos espérances.

« Pour le droit, devant les examinateurs de l'État, dix-sept candidats sur dix-neuf, devant le jury spécial, cinquante-et-un sur soixante sont sortis victorieux des épreuves. Les Facultés des lettres et des sciences n'ont présenté qu'un petit nombre de candidats aux épreuves de la licence. *Tous* ont obtenu le grade, et plusieurs avec honneur, devant les facultés officielles. On chercherait vainement ailleurs de pareilles proportions.

« Ces succès si consolants pour une première année, nous voulons, nous devons les consolider. Dans nos dernières réunions à Paris, nous nous sommes spécialement occupés de fortifier ce qui existe déjà, en réalisant toutes les améliorations qui ont paru opportunes. Ainsi, en dehors des cours proprements dits, nous avons établi des conférences spéciales, vivement désirées par les élèves, et qui, en leur permettant de revoir, de repasser dans des entretiens plus familiers les enseignements reçus, les gravent plus profondément dans la mémoire et disposent plus efficacement aux épreuves des grades. Ainsi, nous avons créé une chaire nouvelle d'enregistrement et de notariat, création qui nous a semblé répondre à un besoin sérieux.

« Ainsi enfin, pour remédier autant que possible aux difficultés de diverse nature que présente actuellement la création d'une faculté de médecine, nous avons décidé en principe l'institution très-prochaine de cours spéciaux, où serait donné l'enseignement théorique, et qui serviraient très-utilement à la préparation des examens, sans dispenser pourtant les candidats de prendre les inscriptions ordinaires devant les facultés de l'État. »

Un *million* a été dépensé cette année à Paris pour les frais de premier établissement.

M. Cauvière, dont le nom est bien connu dans la presse catholique, donne sa démission de magistrat pour venir grossir la liste des professeurs de droit.

ANGERS. — L'Université d'Angers va ouvrir la Faculté des lettres décrétée par la réunion des Évêques de l'Ouest présidée à Angers au mois d'août par son Éminence le Cardinal Saint-Marc.

Le Ministre a déjà reçu la déclaration officielle d'ouverture. Les cinq administrateurs sont les mêmes que pour la Faculté de droit. M. le Ministre étant chargé de l'Instruction publique et non de l'Université de l'État, a le devoir de s'en réjouir.

M. Talbert, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au prytanée militaire de la Flèche et dont le mérite est très-supérieur à la position qu'il occupe, devient professeur à la nouvelle Faculté d'Angers.

La Faculté de droit s'enrichit de deux chaires : le *droit des gens* et l'*histoire du droit*.

Les souscriptions ont atteint le chiffre de 1,200,000 francs.

Nous avons déjà dit que l'on a adopté à Angers le système des internats; on achève donc d'approprier un ancien hôtel à l'usage d'internat de la nouvelle Faculté des lettres.

Voici quelques détails sur l'internat Saint-Maurice destiné aux élèves de l'école de droit :

L'internat Saint-Maurice est placé dans les vastes et belles constructions qui s'élèvent au milieu des jardins du palais académique.

Chaque étudiant y habite une chambre spacieuse, bien aérée et convenablement meublée.

Il y a des temps libres, de recréation et de sortie. Des salles de jeux, des salons de lecture et les jardins sont la disposition des élèves; l'escrime et la musique sont des exercices préférés.

Les étudiants peuvent sortir, mais doivent rentrer à dix heures le soir, sauf autorisation pour relations de famille ou de société qui les obligeraient à rentrer plus tard.

La prière est faite en commun matin et soir comme au sein des familles chrétiennes.

Le règlement recommande de maintenir dans les relations de la maison cette bienséance qui n'exclut ni la gaieté ni l'entrain et dont le savoir-vivre est la condition.

Les discussions politiques sont interdites.

La sanction des divers articles du règlement consiste dans les

mesures disciplinaires suivantes : avertissements particuliers. — Avis publics. — Notification à la famille. — Admonition rectorale. — Exclusion de l'internat.

Ces détails intéressants nous sont fournis par un travail de M. Messire publié dans l'*Univers*.

A propos de l'Université catholique d'Angers, nous sommes heureux de relater le fait suivant.

On sait que les études théologiques des Dominicains, du couvent de Flavigny, sont constituées en *Collége*, avec les mêmes titres et priviléges que la Minerve à Rome; en sorte qu'on peut être admis à Flavigny à subir l'épreuve du Doctorat, moyennant les trois années d'études en Saint-Thomas qui sont canoniquement exigées pour cela, ou, à leur défaut, une dispense du Souverain-Pontife.

Le 14 du mois courant, M. l'abbé Poüan, vice-recteur et professeur de droit canon à la nouvelle Université catholique d'Angers, qui n'avait point fait ses études de théologie chez les Pères Dominicains, mais avait obtenu une dispense du Pape, a eu le rare honneur de recevoir la barrette et l'anneau de docteur en théologie du T.-R. Père Régent des études, en présence de toute la communauté réunie en Chapitre.

L'examen consiste en un bref exposé de cinq thèses extraites, trois jours à l'avance, de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, sur lesquelles on doit ensuite tenir l'argumentation durant plusieurs heures.

LYON. — Une nombreuse réunion d'Évêques a eu lieu à Lyon afin de donner sous l'épiscopat de Mgr Caverot une impulsion nouvelle et toujours profondément catholique à l'Université de l'Est.

Vingt-trois prélats ont siégé personnellement ou par leurs représentants. Ce sont NN. SS. de Lyon, Autun, Dijon, Grenoble, Aix, Marseille, Fréjus, Gap, Nimes, Valence, Montpellier, Tarentaise, Annecy et Belley présents et NN. SS. d'Avignon, Langres, Viviers, Chambéry, Alger, Oran, Moulins, Digne et Saint-Claude par leurs délégués.

La première résolution a été de former à Lyon une Université catholique complète avec les Facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres.

« Les deux Facultés des sciences et des lettres seront fondées les « premières, et assez tôt pour qu'avant la fin de l'année scolaire

« l'Université de Lyon soit constituée et jouisse de l'avantage du « jury mixte.

« Les questions concernant le cours d'économie politique seront « réglées en même temps que celles qui se rapportent aux Facultés « des sciences et des lettres.

« Mais, dès la rentrée prochaine, un cours de droit canon et un « cours de droit naturel seront ajoutés à ceux qui sont professés à la « Faculté de droit actuellement existante.

« Des statuts provisoires ont été arrêtés par l'assemblée des Évê- « ques, à qui désormais reviennent le gouvernement des Facultés et « la haute direction de l'enseignement.

« La vénérable assemblée a décidé que le moment est venu d'assu- « rer l'avenir par un appel adressé aux catholiques des provinces « ecclésiastiques réunies pour cette grande œuvre.

« Une lettre collective sera publiée dans ce but par tous les Évêques, « chacun d'eux restant libre d'appeler ensuite, sous la forme qui lui « paraîtra la meilleure, le concours de ses diocésains.

« L'assemblée, convaincue que, dans un délai assez prochain, elle « sera en mesure de mettre à exécution les résolutions prises et de « projeter de nouveaux développements, a fixé au 6 mars 1877 sa « prochaine réunion. »

L'école libre de droit, la seule branche de l'Université qui ait pu fleurir cette année n'a pas encore donné ses fruits complets, mais la première moisson est de nature à inquiéter M. le Ministre, puisqu'il tient à s'inquiéter.

52 candidats se sont présentés soit à Lyon soit à Grenoble. 35 ont été admis et 17 ajournés. Soit pour les réceptions de cette année une moyenne 66 0/0. Il y a eu, en outre trois, docteurs

MARSEILLE. — La *Gazette du Midi* annonce qu'indépendamment du concours que le diocèse de Marseille doit prêter à l'Université catholique de Lyon, quelques hommes d'initiative ont entrepris de fonder à Marseille même, une école libre de droit. « Il va sans dire, ajoute la *Gazette*, que ce sera une école catholique, offrant toutes les garanties qu'exige un pareil titre. »

Toutes les difficultés pour établir cette fondation ont été aplanies, et l'on pense que les cours pourront s'ouvrir du 15 au 30 novembre prochain.

D'autre part la *Semaine liturgique* de Marseille contient la note suivante sous le titre « communication de l'Évêché. »

« L'autorité diocésaine regarde comme un devoir de faire connaître que les démarches accomplies en ces derniers temps, dans le but annoncé de fonder à Marseille une faculté de droit libre ou catholique, ont eu lieu à son insu et qu'elle y demeure complétement étrangère.

« Ce n'est pas au moment où l'expérience de l'année qui vient de s'écouler a fait mieux apprécier l'étendue des sacrifices que demandaient nos facultés naissantes, qu'il faut songer à diviser nos forces en renouvelant, dans l'ordre de l'enseignement, la faute capitale qui a été la cause de nos derniers désastres.

« Les trente-sept Évêques réunis pour fonder l'Université de Paris et les trente évêques assemblés à Lyon estiment que leurs ressources, mises en commun, sont à peine suffisantes pour mener à bonne fin cette œuvre immense : il n'était donc pas possible d'admettre que les évêques de la province ecclésiastique d'Aix, dans laquelle un diocèse aurait dû porter à lui seul presque toutes les charges, consentiraient à se séparer de leurs vénérés collègues des provinces voisines.

« Marseille sans doute est capable des plus généreux et des plus charitables sacrifices ; elle en a donné plus d'une fois la preuve ; mais, se surpassât-elle elle-même, les conditions pour atteindre le but sont telles qu'on ne pourrait accomplir, même en s'épuisant, qu'une œuvre incomplète, et en même temps elle nuirait inévitablement, par sa séparation, à l'action commune qui doit réunir les efforts de tous les catholiques de la région.

« Le Souverain-Pontife, depuis la promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur, n'a cessé de répéter qu'il fallait éviter les questions d'amour-propre entre les diocèses ; que ce qui importait n'était pas d'établir beaucoup d'universités, mais de les organiser, fortement, — peu et bien, — et déjà celles qui sont en formation dépassent le nombre que Sa Sainteté avait indiqué.

« Devant toutes ces considérations, dont la dernière suffit à tout, les Évêques de la province d'Aix, y compris celui de Marseille, ont décidé, après les plus sérieuses délibérations, qu'ils se rallieraient à l'Université de Lyon et qu'ils engageraient leurs diocésains à concourir par leurs subsides à son affermissement et à son développement.

« Cette résolution, quoique très-grave en elle-même, ne saurait cependant engager indéfiniment l'avenir, et le moment pourra arriver, surtout lorsque l'Université de Lyon sera solidement or-

ganisée, où une mouvelle organisation sera tentée dans notre circonscription, et Marseille sera naturellement indiqué pour être le centre de la nouvelle université. Nos anciennes universités, si longtemps florissantes, ne se sont pas établies d'une autre manière : leur fondation ne s'est faite que successivement. »

BOURSES. — Le Conseil général du Nord a pris récemment à la majorité de 30 voix contre 20, une décision capitale.

Les titulaires des *bourses* votées par le Département, pourront désormais choisir pour leurs fils l'établissement d'instruction secondaire qui leur conviendra et ils ne seront plus contraints, à titre de récompense, à mettre nécessairement les pauvres boursiers dans les lycées souvent malgré le cri de leur conscience.

L'importance de cette décision peut se juger par le nombre de bourses auxquelles les fonctionnaires peu aisés qu'on veut récompenser en les leur accordant, renoncent généreusement tous les ans.

Et l'on ne sait pas cependant combien de ceux qui ont droit à ces faveurs, ne veulent pas les solliciter et surtout combien de mères chrétiennes pleurent sur le sort des enfants que le père place au lycée malgré elles à cause de la bourse.

Le Conseil général de Maine-et-Loire a pris déjà une décision semblable et nous espérons que le régime du monopole ayant officiellement cessé pour l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, les conseils généraux qui ne détestent pas la liberté, suivront l'exemple libéral donné par deux beaux départements.

LE PROCÈS DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE. — L'attitude ferme des PP. Jésuites et des parents dans la question des calomnies portées à la tribune par M. Gambetta produit son effet. Pour les journaux cela a pris la forme d'une bonne purgation, pour Gambetta, cela ressemble à une bonne ondée tombée sur le balcon pendant une harangue incendiaire.

L'affaire arrive en appel avec les récalcitrants, la *Tribune* et les *droits de l'Homme*.

Cette dernière feuille avait soulevé une exception qui a donné lieu à un considérant important de la Cour.

L'exception tendait à écarter la plainte parce qu'elle était présentée par un Jésuite et que *les Jésuites n'ont pas droit de cité en France.*

La Cour considérant.... Que tout citoyen est en droit de se plaindre de tout préjudice causé à sa réputation et à son honneur ;

Que ce principe consacré par notre législation ne peut être amoindri ou détruit par cette circonstance que les plaignants ou l'un d'eux, au lieu d'être isolé, vivrait en réunion ou congrégation simplement tolérée par le gouvernement actuel;

Confirme.

Soient quelques mille francs à payer.

C'est désagréable, les juges ne respectent pas la tradition; sous la commune ont eût fusillé le P. du Lac: c'eût été plus économique.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Un décret décide contrairement aux prétentions de l'extrême gauche, que les droits d'examen des jurys mixtes seront partagés entre l'État et l'Université libre.

Mais le même décret décide que la totalité des droits, de diplômes, certificats, duplicatas, etc., c'est-à-dire, le gros morceau des droits appartiendra à l'État.

Une circulaire ministérielle annonce qu'on va demander aux Chambres, selon le projet du budget, de doubler à peu près le crédit des colléges communaux et l'on espère dès le 1er janvier 1877, donner un bon nombre d'augmentations de traitement, quoique les mesures efficaces à cet égard ne doivent s'appliquer qu'en 1878. En conséquence, on demande des notes sur les professeurs dignes, provisoirement, de 200 à 300 francs d'augmentation.

Deux décrets accroissent le nombre des chaires et cours complémentaires aux Facultés de droit de l'État, à Bordeaux et à Douai.

Les mémoires dressés par les Intendants, en 1697, pour l'instruction du duc de Bourgogne, vont être édités dans la collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France, et forment six ou sept volumes d'un intérêt considérable, explique M. le Ministre, pour l'étude particulière de chaque province. M. le Ministre engage tous les établissements d'instruction publique, à souscrire par l'intermédiaire du Conseil général, « Je mettrai chaque volume au prix réduit de 6 francs, dit le Ministre, au lieu de 12 francs, taux ordinaire », réservé aux établissements libres.

LE VOYAGE TRIOMPHAL DU MINISTRE. — M. Waddington battu

au Sénat, a fait néanmoins un voyage de triomphateur à travers les Gaules.

Les *Bulletins officiels* iront dire aux lycées les gloires de cette tournée.

Nous dirons seulement que ce voyage a eu un aspect un peu guerrier, de mauvaises langues ont insinué qu'il rappelait les grandes bottes des inspecteurs de l'enseignement sous la Commune.

Le Ministre voyageait en wagon-salon, était reçu à la gare par le Préfet, le Conseil municipal, les Députés et Sénateurs suivant les lieux.

Il recevait ensuite le corps enseignant avec majesté, le Conseil municipal, aspirait et rendait un discours, puis offrait un bouquet.

Parfois, en descendant de gare comme à Perpignan, Son Excellence montait à cheval et faisait une tournée autour de la ville.

Elle recevait les requêtes pour réparer les injustices, promettait des lycées et décorait les maîtres d'écoles avec les palmes d'officier d'académie (OA.)

A Cluny, le bataillon des jeunes instituteurs était sous les chassepots, et le Ministre, quand on lui présenta les armes, fit compliment de l'attitude martiale.

On a prétendu que les Saints-Cyriens, vexés et jaloux, voulaient obliger M. le maréchal Mac-Mahon, a subir la lecture d'une pièce de vers latins, lors de la prochaine visite à l'école; c'est faux.

Mais c'est surtout dans les villes, siéges des Universités catholiques et dans le voisinage, que le Ministre qui pouvait s'orner des plus belles palmes en devenant leur protecteur, devenait l'homme terrible refusant même des poignées de mains, comme à Lyon, à quiconque dans les Chambres, n'avait pas voté contre ces Universités; il promettait d'ailleurs, les secours aux facultés rivales élevées en ces villes contre l'Enseignement catholique.

A la suite de cette campagne et de celle de M. de Marcère, contre les conservateurs, on a vu dans toutes les réunions de radicaux, à Paris et en province, MM. de Marcère et Waddington comblés d'éloges.

Il y a là une solidarité instructive.



CHRONIQUE ET SOUVENIRS.

Une réclame habile. — L'enseignement des Jésuites reçoit en ce moment un fort encouragement et un fortifiant considérable d'un pétitionnement organisé dans le Midi.

Des courtiers en signatures recueillent en effet les noms de tous les ivrognes, repris de justice, communards et radicaux foncés au-dessous d'un papier qui dit que cet enseignement leur déplaît, que ce n'est pas leur rêve.

Si les Jésuites étaient aussi habiles qu'on le prétend, il y a longtemps qu'ils eussent organisé eux-mêmes cette réclame.

Est-il permis de parler en mangeant. — M. Waddington a dîné à l'hôtel de la ville de Lyon et il a beaucoup causé avec M. Durand député de la rue Grolée, auteur de paillardises, mangeur de prêtres et de religieuses, ancien déporté de l'Empire, c'est son gros titre de gloire, d'ailleurs par profession, *Officier de santé*.

Or, on dispute pour savoir si le Ministre a beaucoup causé, ou un peu causé, s'il y a eu « un empressement marqué » ou « non marqué » pour le radical.

Dans ce débat politique (savoir s'ils ont causé) l'honneur politique et moral des deux interlocuteurs est gravement en jeu. Les Groléens trouvent qu'un vrai austère ne devrait pas tant dîner et causer avec une tête quasi couronnée.

Les républicains conservateurs trouvent que le Pontife de l'Enseignement de l'État devait garder plus de réserve et n'admettent pas les circonstances atténuantes du banquet.

Notre avis, est qu'ils ne se sont pas autant compromis que le prétendent les partis extrêmes de la république.

Quatre millions sept cent quatre-vingt onze mille cinq cent cinquante francs donnés par *six mille* personnes constituent le total présent de la souscription de l'Université de Lille.

Lorsqu'on parcourt la longue liste des souscripteurs et qu'on y trouve les pauvres comme les riches et la souscription de tout un peuple, on se sent touché et volontiers, ne fût-on pas catholique, on déclare que tant d'ardeur, de persévérance et de sacrifices méritent à la province du Nord son Université catholique.

Le Conseil municipal radical de Lille n'éprouve pas ces sentiments élevés et il répond à l'enthousiasme de ses administrés, en puisant dans leur bourse *huit millions* pour entraver la création de la Faculté de médecine de l'Université catholique.

Voilà une grosse pillule mais elle n'empoisonnera pas, héroïques municipaux radicaux.

Réponse entendue. — Un jeune Saint-Cyrien a eu la joie de ramener à Dieu, son père, vieux soldat, et sa mère qui ne pratiquaient pas leur religion; il vient d'être envoyé à son régiment et une dame assez majestueuse pour donner des conseils lui dit : maintenant que vous voici officier, j'espère que vous allez laisser de côté toutes ces niaiseries et bigoteries? — Madame, ces niaiseries et bigoteries ne font que croître et embellir en moi, et je resterai ainsi ne fût-ce que pour ne pas imiter vos fils qui font la désolation de leur mère.

Un Inspecteur de l'Enseignement au Sermon. — C'est à Chaville près de Paris; la société de secours mutuels fondée par le curé comme à peu près partout, a conservé depuis que le Maire en est devenu président à la place du curé fondateur, l'usage de sa fête religieuse.

Or, le prédicateur parla éloquemment de la famille et dit du mal des cafés et des démoralisateurs.

Le Maire *Inspecteur de l'Enseignement* à Paris, et l'adjoint docteur-médecin écarlate, prenant cela pour des personnalités sortirent avec éclat sans être remarqués, et au banquet du soir, quand le curé se fut retiré, le susdit Inspecteur se dressant et se drapant, a lâché, *inter pocula*, une sortie contre les « sottises » de la doctrine catholique prêchée le matin.

Pauvre enseignement que celui qui a de tels inspecteurs!

Ce avec quoi on instruit le peuple. — A propos des messes du 16 octobre, les journaux qui sont la seule pâture intellectuelle du peuple s'écriront :

« Une pareille manifestation peut-elle être tolérée par le gouvernement? Je ne le crois pas.

« Marie-Antoinette a été très-correctement condamnée par la justice du pays. Ajoutons qu'elle a été condamnée très-justement. Toute manifestation en son honneur constituerait donc *une apologie de faits qualifiés crimes. Et l'apologie de faits qualifiés crimes* tombe sous le coup de la loi. »

« Demain, ajoute un journaliste, ils demanderont (et le bon peuple trouvera que c'est très-juste) qu'on ne dise plus de prières sur la tombe de l'Archevêque Darboy et des autres otages, car ce serait un outrage à la mémoire des honorables membres de la Commune. »

Le *Syllabus* ne veut pas qu'on laisse instruire le peuple de cette façon et l'on sentira bientôt que le *Syllabus* était très-opportun.

Les Caraks de la République. — Ces beaux timbres bistres et bleus qui représentent un dieu un peu nu donnant la poignée de main du matin à une déesse un peu déshabillée et qui ont le défaut de coûter un peu plus cher qu'autrefois ont réalisé la prophétie facile à faire qu'ils n'enrichiraient pas le Trésor. Presque tous les autres droits et impôts ayant augmenté, le revenu des beaux timbres-postes a diminué de 1,700,000 francs pour les neufs derniers mois.

Une honorable exception. — Les mots en *eau* font leur féminin en *elle* : beau, belle; damoiseau, demoiselle, disait un instituteur à un élève intelligent.

Le lendemain l'élève avait multiplié les exemples : peau, pelle; chapeau, chapelle; seau, selle; vaisseau, vaisselle; etc. Non, Monsieur, reprit le maître embarassé, pot fait cruche et sot fait sotte et vaisseau frégate, ce sont d'honorables exceptions.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Dissertation française.

PLAN.

(Voir le sujet dans le dernier N°, octobre 1876, t. XI, p. 561).

Si, comme l'enseigne l'ontologie, les propriétés du genre appartiennent aussi à l'espèce, et les propriétés de l'espèce à l'individu, il en résulte qu'on peut dire de l'individu tout ce que l'on dit de l'espèce, et de l'espèce tout ce que l'on dit du genre ; — de plus qu'il faut nier de l'individu ce que l'on nie de l'espèce, et de l'espèce ce que l'on nie du genre.

Or, dans un syllogisme, le moyen terme doit être choisi de façon qu'il soit *espèce* par rapport au grand terme, et *genre* par rapport au petit terme. Dans ce cas, ce que l'on affirme du grand terme doit s'affirmer du moyen terme, et ce que l'on affirme du moyen terme doit s'affirmer du petit terme. Donc, le grand terme doit s'affirmer du petit terme.

D'où il résulte que, si le grand terme se nie du petit terme, le grand terme a dû se nier du moyen, et celui-ci du petit. Autrement dit : le moyen terme n'a été ni *espèce* par rapport au grand, ni *genre* par rapport au petit.

Dissertation latine.

PLAN.

(Voir le sujet dans le dernier N°, octobre 1876, t. XI, p. 561).

Accuratissime distinguatur oportet sedes *animæ* a sede ejus *virtutum*.

Anima enim, ut anima, id est, ut substantia principiumque vitæ humanæ, est spiritualis, ideoque dividi non potest. Ergo est tota in toto

corpore, et tota in qualibet parte corporis. Corpus, ut aliis utar verbis, animæ sedes est *definitiva*. non vero *circumscriptiva*.

Ita se res non habet, quum de animæ virtutibus agitur. Nam virtutes illæ, ut experientia constat, singulæ per singula corporis organa exercentur : verbi gratia, tactus per tactiles nervos, visus per oculos, auditus per aures, etc., mereque intellectivæ virtutes, quibus mens ad universalia erigitur, per se ipsas.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° de septembre 1876, t. XI, p. 476.)

La vie du Chrétien n'est point malheureuse.

Quel beau spectacle pour Dieu, que de voir un chrétien aux prises avec la douleur, résistant aux menaces, aux supplices, aux tortures ; bravant avec un sourire le retentissant appareil de la mort et l'aspect farouche du bourreau ; dressant fièrement sa liberté en face des rois et des grands ! Il ne cède qu'à Dieu dont il relève ; il triomphe, il est vainqueur, et, sous la sentence qui le condamne, il se rit de celui qui l'a prononcée. Oui, la victoire est à celui qui a obtenu ce qu il ambitionnait. Quel soldat, sous les yeux de son général, ne défie pas hardiment le péril ? Nul n'est couronné avant l'épreuve ; et le prince cependant ne peut donner ce qu'il n'a pas ; il ne saurait prolonger la vie ; il ne peut qu'honorer la valeur. Mais le soldat de Dieu n'est ni délaissé dans le combat, ni terrassé par la mort. Ainsi le chrétien peut paraître malheureux ; jamais il ne peut l'être. Vous-mêmes, vous élevez jusqu'au ciel les héros du malheur : un Mucius Scévola qui, pour avoir manqué sa victime royale, aurait péri au milieu des ennemis, s'il n'eût lui-même puni sa main. Mais, parmi les nôtres, combien ont livré aux flammes, non-seulement une main, mais leur corps tout entier, sans pousser une plainte, et quand ils pouvaient sur le champ s'y soustraire ? Mais je compare des hommes à vos Mucius, à vos Aquilius, à vos Régulus ; nos enfants, nos femmes même se rient de vos gibets, de vos tortures, de vos bêtes féroces, de tout l'appareil de vos supplices, grâce à la patience inspirée d'en-haut. Ne comprenez-vous pas, malheureux, qu'il n'est personne qui, sans motif, veuille s'exposer à de telles douleurs, ou qui puisse le supporter sans un secours divin ? Mais ce qui vous fait

illusion peut-être, c'est de voir des hommes qui ne connaissent pas Dieu, nageant dans l'abondance, couronnés d'honneurs, puissants par leur dignités. Malheureux ! Ils ne s'élèvent si haut que pour retomber plus bas. Ce sont des victimes qu'on engraisse pour le supplice, qu'on pare de fleurs pour le sacrifice. Ils semblent élevés au faîte des grandeurs et de la puissance, pour que leurs âmes trouvent, dans l'abus même du pouvoir, un sévère châtiment. Car, sans la connaissance de Dieu, quel solide bonheur peut exister, puisque la mort est toujours là? Semblable à un songe, avant qu'on ait pu le saisir, ce bonheur s'évanouit. Êtes-vous roi ? Vous ressentez autant de crainte que vous en inspirez; et quelque nombreuse que soit l'escorte qui vous entoure, contre le péril vous êtes seul. Êtes-vous riche? Mais il est dangereux de se fier à la fortune, et un trop lourd bagage pour le voyage si court de la vie est moins un secours qu'un embarras. Vous êtes fier de votre pourpre et de vos faisceaux ? O vaine erreur de l'homme ! pitoyable appareil de la dignité ! briller par la pourpre et être vil par le cœur ! Vous êtes noble et de grande race? Cette gloire revient à vos aïeux : au reste, nous naissons tous égaux; la vertu seule fait les différences. Nous donc qui ne sommes rien que par nos mœurs et notre chasteté, nous avons raison de fuir vos plaisirs déshonnêtes, vos pompes et vos spectacles : nous en connaissons l'origine superstitieuse et nous en proscrivons les attraits corrupteurs.

F. M.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° de septembre 1876, t. XI, p. 475.)

L'Impatience.

Seul, l'homme agit avec précipitation, seul il est impatient et se plaît chaque jour à une coupable inconstance. Il regarde comme un malheur pour lui d'être lui-même, et ne voit pas que la mobilité est pour l'esprit une sorte de folie. Qu'est-ce, en effet, que l'impatience? L'état d'une âme mobile, se livrant à tout moment les plus soudains et les plus rapides assauts; l'état d'une âme infidèle; une conduite sans prévoyance, variable, aveugle, téméraire, inconstante, poussant tout à

la ruine; une chose sans substance, un acte sans agent. Elle essaie tout à la hâte, en un moment elle brouille tout, mère des crimes, instigatrice de la curiosité, aiguillon de la témérité, pratiquant à la fois et enseignant les plus horribles maux. Si, depuis le berceau du monde, la mort s'élança et s'élance encore pour immoler la vie des hommes, c'est elle qui la pousse toujours. Enfin, placé dans le paradis, ce palais magnifique, fortuné souverain d'un monde fortuné, Adam vivait heureux, immortel, tant qu'il garda les commandements de son roi. Mais dès que, par un fatal consentement, il eut emprunté au serpent jaloux sa mobile impatience, dès que, portant la main au fruit de l'arbre sacré, il en eut goûté les funestes douceurs, il trouva les larmes, les douleurs, les gémissements; il se chercha pour lui-même des aiguillons et des épines, et, le front trempé des sueurs de l'agonie, il laissa en héritage à sa postérité la mort, qui n'était pas dans ses destinées. La mort enfanta bientôt l'homicide. Désormais plus de retard. L'impatience rend Caïn jaloux des offrandes fraternelles; Caïn ne respire plus que le meurtre de son frère, et, sous le regard de Dieu, il devient fratricide. La voix du Dieu vengeur, au lieu de l'arrêter, l'excite davantage, jusqu'à ce qu'aux projets sanglants le sang répandu ajoute un nouveau crime. Le monde, encore désert, s'étonne d'avoir été trop étroit pour contenir deux hommes. Les éléments s'étonnent que l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, puisse être mis à mort, et par la main d'un frère.

R. G.

IMPRIMATUR :

Nemausi, die 1a novembris 1876.

E. D'ALZON, *vic. gen.*

Le Gérant,

E. TROTMAN.

Bourges, E. Pigelet, imprimeur de l'Archevêché.